



JOURNAL OFFICIEL

District Seine & Marne

SOMMAIRE

- PV Comité Directeur du 24.09.2025
- PV Comité Directeur du 16.10.2025
- Relevé de décisions - Comité Directeur du 05.11.2025
- PV Commission de Surveillance des Opérations Electorales du 18.10.2025
- Info PV Commission de Discipline du 19.11.2025
- PV Commission Ethique et Fair Play du 03.11.2025
- PV Commission d'Arbitrage - section technique des lois du jeu du 10.11.2025
- PV Commission des Statuts et Règlements du 18.10.2025
- PV Commissions restreintes d'Organisation des Compétitions des 17.11.2025 & 20.11.2025
- PV Commission des Délégués du 10.10.2025

CHALLENGES

En fin de journal retrouvez la répartition pour les challenges Foot Animation et Féminins organisés le 22.11.2025

ATTENTION : les challenges non joués le 22.11.2025 se joueront le 29.11.2025

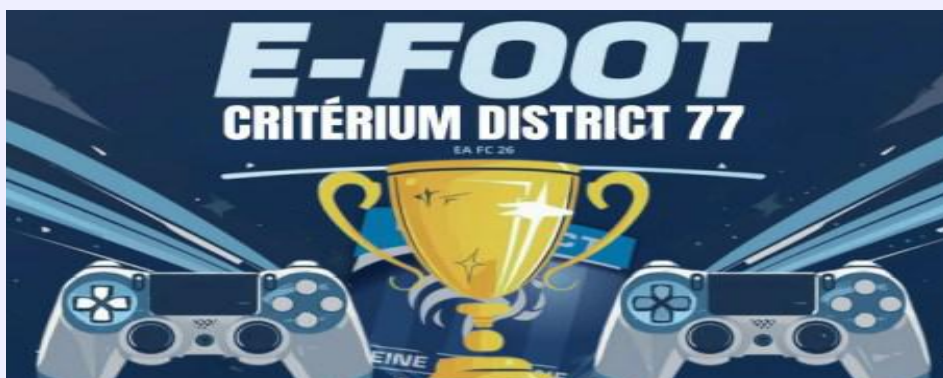
FESTIFOOT

En fin de journal la répartition pour les plateaux organisés le 29.11.2025

U15 à 8

Retrouvez dans ce numéro le calendrier du critérium U15 à 8

Début de la compétition : le 29.11.2025



Dans le cadre du développement des **nouvelles pratiques** et de l'**e-sport footballistique**, le **District de Seine-et-Marne EA FC 26** est heureux d'annoncer le lancement de son **Critérium E-FOOT**.

Ce critérium s'inscrit dans notre volonté de proposer des activités innovantes et accessibles à tous les licenciés et passionnés de football, au-delà du terrain classique. Il permet de concilier compétition, technologie et esprit sportif dans un environnement numérique sécurisé et encadré.

La première étape du Critérium se déroulera **en ligne**, avec la possibilité de participer sur **plusieurs consoles**. Chaque joueur pourra ainsi tenter sa chance depuis chez lui et se qualifier pour la grande finale.

Les meilleurs participants se retrouveront pour le **Final Four**, qui se tiendra le **27 février 2025**, sur **PlayStation 5**, dans les locaux du District. Cet événement en présentiel permettra de vivre l'expérience compétitive dans un cadre convivial et fédérateur.

La **date limite des inscriptions est fixée au 12 décembre 2025**. Les intéressés sont invités à compléter leur inscription via le **lien Google Forms** présent dans l'article mis en ligne sur le site internet du District.

Le Critérium E-FOOT est une occasion unique de découvrir une nouvelle manière de pratiquer le football, de rencontrer d'autres passionnés et de représenter son club dans une compétition innovante. Le District de Seine-et-Marne encourage l'ensemble de ses licenciés à participer et à s'initier à cette discipline en pleine expansion.

Permanence téléphonique

Poursuivant sa volonté d'être à l'écoute des clubs et dans le cadre du Dispositif Global de Prévention, le Comité Directeur du District met en place un dispositif de permanence téléphonique le week-end.

Cette ligne est réservée aux problèmes ou anomalies exceptionnels ne pouvant pas trouver de solution immédiate sur le stade sans l'intervention d'une tierce personne qualifiée tels que, par exemple :

- Conditions de sécurité problématique dès l'accueil (spectateurs hostiles, absence de protection de l'équipe visiteuse, menaces, etc...)
- Problèmes réglementaires (refus de désigner un ou des arbitres de touche en cas d'absence d'officiels, obstruction à la réalisation des vérifications d'avant match, etc...)
- Anomalies diverses (maillots des 2 équipes identiques, changement de stade à la dernière minute, etc...)

Les incidents et éléments communiqués à la personne d'astreinte feront l'objet d'un rapport qui sera transmis à la Commission Départementale de Prévention, Médiation et Education (CDPME) pour suite à donner.

Nota Bene :

- Ce dispositif n'est applicable que sur les compétitions organisées par le District.
- Pour faciliter les échanges et laisser la possibilité à la personne d'astreinte de rappeler un interlocuteur, il est conseillé de ne pas appeler avec un numéro masqué.

. Les clubs doivent prévenir la permanence en cas d'intervention des forces de l'ordre.

RAPPEL : la permanence est joignable : - le samedi de 13 heures à 18 heures

- le dimanche de 9 heures à 18 heures

Permanence du weekend des 22 et 23 novembre 2025



M. Cédric GUILLOSO
06.43.70.72.10

Agenda du District

MONTRY

COMMISSIONS

Mardi 25 novembre 2025

Commission des Statuts et
Règlements

-
17H00

Jeudi 27 novembre 2025

Commission d'Organisation des
Compétitions

-
14H00

LE MEE

COMMISSIONS

Lundi 24 novembre 2025

Commission d'Organisation des
Compétitions

-
14H30

Mercredi 26 novembre 2025

Commission de Discipline

-
17H00

Vendredi 28 novembre 2025

Commission d'Arbitrage

-
18H30



Comité Directeur

PROCÈS VERBAL du mercredi 24 septembre 2025 **Visioconférence - 18H30**

Présidence : Philippe COLLOT

Secrétaire : Christiane CAU

Présents : Isabelle CHILARD - Cédric GUILLOSO - Bernard MARMION – Franckie MESSAOUD - Jean-Paul PEYRIN - Farid RAACH - Jean-Marie RENAUD - Gilles TANNIER - Ludovic VANTYGHEM - Gérard VIVES

Excusés : Pierre BILLARD – Jean-François DIDIER – Monique MACHO - Abdelhak RAJI - Dominique DAROCHA

Assiste : Nicolas MAKSYMIUK (Directeur Administratif)

1. Ouverture de la séance

Philippe COLLOT ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence. Il rappelle que cette réunion du comité est exceptionnellement organisée en visioconférence car planifiée en milieu de semaine, et que le thème principal concernera l'organisation de l'Assemblée Générale du District du 18/10/2025.

Il remercie tous les clubs présents lors de la Soirée des Champions du 12/09/2025 et ceux qui ont pris soin de s'excuser. Le schéma d'organisation proposé a semblé satisfaire tout le monde.

Il félicite les clubs de LOGNES et PONTAULT-COMBAULT pour leur victoire respective lors du Trophée des Champions SEN G et Championnes SEN F et adresse tous les encouragements du District aux équipes Seine et Marnaise qualifiées pour la Coupe de France.

Avant d'engager les travaux, il assure à Ludovic VANTYGHEM tout le soutien du District, suite au décès qui a touché sa famille.

2. PV Comité Directeur du 05/09/2025

Le PV du 05/09/2025, transmis au préalable à tous les membres, est approuvé à l'unanimité.

3. Informations FFF-LPIFF-Instances-Institutions

- **LFA / FFF**

Calendrier des opérations de développement FUTSAL

Les différentes échéances à venir sont :

- Rentrée du FUTSAL des 04 & 05/10/2025
- Espoirs du FUTSAL (2^{ème} édition) =

- Finale nationale les 25 & 26/04/2026 au CNF
- Phase club de septembre à décembre 2025
- Phase régionale les 28 & 29/03/2026 au plus tard
- Noël du FUTSAL au mois de décembre

Information Labels FFF

Livraison des dotations :

- NIKE en provenance de la FFF = fin août / début septembre dans les Ligues
- Non NIKE = fin août / début septembre dans les districts
- Dotations CA = mi-octobre dans les caisses régionales

• **LPIFF**

Philippe COLLOT expose les principaux points abordés lors de la réunion Président LPIFF / Présidents de District du 17/09/2025 au Siège de la Ligue.

Critérium Régional FUTNET : celui-ci comportera 8 journées qui seront organisées alternativement au sein de chaque district.

Championnats U17-U15F-U18F : rappel que 2025/2026 est la saison de transition pour ces compétitions et qu'il aura au début de la Saison 2026/2027 = 1 groupe R1 – 2 groupes de R2 et 8 groupes de D1.

Formation : les répartitions financières Ligue / Districts sont reconduites à l'identique pour tous les modules dispensés, sauf pour la FIA (IEFF = 11 € / IR2F = 35 € / District = 94 €).

Opération « Jeune FUTSAL » : les dates sont ajustées = 01/11 pour les clubs – 20/12 pour les districts – 29/03 pour la ligue.

4. La Vie du District

• **Agenda – Planning des activités**

27/09/2025 : rentrée FA U6/U7.

02/10/2025 : réunion des Présidents de Commission.

04/10/2025 : rentrée du Foot Féminin.

08/10/2025 : réunion du Bureau 77 (visioconférence).

09 et 10/10/2025 : séminaire Commission Fédérale FAFA.

13/10/2025 : CD LPIFF.

15/10/2025 : réunion des Présidents de District IDF.

16/10/2025 : CD 77 au Mée sur Seine.

• **Suivi des effectifs, à date**

Le District enregistre à ce jour un effectif de **33 220** licencié-e-s, soit **-3,30 %** vs 2024/2025 (- 1133 licences).

Effectif Global	25/26	24/25	%	Écart
Renouvellements	23285	23685	-1,69%	-400
Nouvelles licences	6072	6733	-9,82%	-661
Mutations	3863	3935	-1,83%	-72
TOTAL	33220	34353	-3,30%	-1133
SEN Garçons	25/26	24/25	%	Écart
Renouvellements	4279	4844	-11,66%	-565
Nouvelles licences	985	979	0,61%	6

Mutations	1031	961	7,28%	70
TOTAL	6295	6784	-7,21%	-489
SEN Féminines	25/26	24/25	%	Écart
Renouvellements	286	219	30,59%	67
Nouvelles licences	62	57	8,77%	5
Mutations	58	83	-30,12%	-25
TOTAL	406	359	13,09%	47
Jeunes U14 à U18 Garçons	25/26	24/25	%	Écart
Renouvellements	4538	4362	4,03%	176
Nouvelles licences	656	738	-11,11%	-82
Mutations	1199	1224	-2,04%	-25
TOTAL	6393	6324	1,09%	69
Jeunes U14 à U18 Féminines	25/26	24/25	%	Écart
Renouvellements	612	572	6,99%	40
Nouvelles licences	110	125	-12,00%	-15
Mutations	158	162	-2,47%	-4
TOTAL	880	859	2,44%	21
Foot Animation Garçons	25/26	24/25	%	Écart
Renouvellements	8829	9174	-3,76%	-345
Nouvelles licences	2679	2880	-6,98%	-201
Mutations	1168	1216	-3,95%	-48
TOTAL	12676	13270	-4,48%	-594
Foot Animation Féminines	25/26	24/25	%	Écart
Renouvellements	499	587	-14,99%	-88
Nouvelles licences	223	276	-19,20%	-53
Mutations	53	89	-40,45%	-36
TOTAL	775	952	-18,59%	-177
SEN FUTSAL Garçons	25/26	24/25	%	Écart
Renouvellements	247	220	12,27%	27
Nouvelles licences	61	97	-37,11%	-36
Mutations	49	57	-14,04%	-8
TOTAL	357	374	-4,55%	-17
SEN FUTSAL Féminines	25/26	24/25	%	Écart
Renouvellements	6	25	-76,00%	-19
Nouvelles licences	22	7	214,29%	15
Mutations	3	11	-72,73%	-8
TOTAL	31	43	-27,91%	-12

- **Gestion Sociale**

Ludovic VANTYGHM informe le Comité Directeur :

- du recrutement de Rocco CARAVELLI dans le cadre d'un CDD « accroissement temporaire de l'activité » jusqu'au 31/12/2025,
- du lancement du processus des élections professionnelles,
- du mandatement pour les salariés des augmentations générales au 01/07/2025 et des gratifications exceptionnelles décidées au 01/10/2025

Par ailleurs, il précise que des notes de service ont été établies pour la gestion des véhicules du district, que les heures supplémentaires doivent être soldées pour la fin de l'année et que les congés de Noël vont être rapidement traités.

- **Organisation de l'Assemblée Générale du District du 18/10/2025**

Philippe COLLOT rappelle que celle-ci se tiendra une nouvelle fois à LESIGNY – Salle de l'Entre-Deux-Parcs et qu'elle débutera à 09.00. A cette occasion, la reconduction du protocole visant à lutter contre les violences, les incivilités et le repli communautaire sera signée en présence de Monsieur le Préfet de Seine et Marne, ou de son représentant.

Conformément aux Statuts du District, Philippe COLLOT propose la candidature de Nathalie LECLERCQ afin de pourvoir à la vacance d'un membre au sein du Comité Directeur. Ce dernier approuve la proposition.

Le Comité Directeur approuve l'Ordre du Jour, ci-après.

- Accueil et vérification des pouvoirs.
- Vérification du quorum.
- Présentation de la Commission de Surveillance des Opérations Électorales.
- Ouverture de l'AG Ordinaire.
- Présentation de l'Ordre du Jour.
- Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 19/10/2024 (publié le 06/12/2024) = **Vote 1**
- Allocution du Président du District.
- Allocution des personnalités présentes.
- Rapport Moral de la Saison 2024/2025 = **Vote 2**
- Rapport Financier de la Saison 2024/2025 = **Vote 3 – Vote 4**
- Intervention du Cabinet Comptable BIZOUARD.
- Budget Prévisionnel 2025/2026 = **Vote 5**
- Information des membres sur les modifications statutaires / réglementaires résultant des dispositions votées lors des Assemblées Générales FFF des 14/12/2024 et 14/06/2025, ainsi que des dispositions adoptées par les Comités Directeurs de la LPIFF et du District pour la Saison 2025/2026.
- Évolution de la Pyramide des Championnats SEN D3 (Saison de transition 2026/2027 – Mise en application 2027/2028) = **Vote 6**
- Mise en place d'un Challenge Fair-Play
- Élection d'un nouveau membre au sein du Comité Directeur = **Vote 7**
- Questions écrites des clubs.
- Clôture de l'Assemblée Générale.

Philippe COLLOT précise au Comité Directeur que le bilan des actions techniques et arbitrales seront transmises aux clubs en amont.

Le Rapport Moral de la Saison 2024/2025 sera soumis à l'approbation du Comité Directeur par voie électronique dans les prochains jours.

- **Affaires financières**

Bilan Financier 2024/2025

Le Trésorier Général présente au Comité Directeur les résultats 2024/2025 qui seront soumis au vote des Clubs lors de l'Assemblée Générale du 18/10/2025. Le total du bilan s'élève à **2 076 736 €**, avec un Chiffre d'Affaires de **780 183 €** et un résultat net comptable de **+ 556 569 €**.

Il détaille les différents résultats des charges et des produits, puis explique les écarts avec le budget prévisionnel initialement établi. **Il souligne que la vente des bâtiments de Melun a fait évoluer significativement tous les indicateurs et généré une recette exceptionnelle en 2024/2025.**

Philippe COLLOT propose au Comité Directeur d'affecter l'excédent de la Saison 2024/2025 au sein d'une **Réserve Spéciale dédiée aux Projets Associatifs**, qui permettra :

- d'assurer une pérennisation efficace de l'accompagnement des clubs, de le développer et de le diversifier,
- de mettre en place tout type de projet visant à faciliter la pratique du football au niveau départemental,
- de faire face aux charges de location du site du Mée sur Seine sur le long terme,
- d'engager la modernisation du terrain synthétique du district (ex : construction d'une tribune, d'une main courante, etc ...),
- de répondre aux obligations d'entretien et de réalisation de travaux de nos sites (ex : aménagement intérieur du site du Mée sur Seine, chemin d'accès du site de Montry, etc ...).

Le Trésorier Général rappelle que des provisions ont été passées pour l'accompagnement des clubs, les travaux à réaliser sur les différents sites (Le Mée sur Seine / Montry) et pour l'attribution de gratifications exceptionnelles pour les salariés.

Le Comité Directeur entérine le bilan présenté.

Budget prévisionnel 2025/2026

En préambule, le Trésorier Général rappelle que le budget a été préparé avec le Président, le Trésorier Général Adjoint et le Service Comptable.

Il précise qu'il sera « à l'équilibre » pour un montant de : **1 257 000 €** et qu'il se veut « raisonnable » pour plusieurs raisons.

Charges

- Plus d'Achats car de nouveaux évènements sont prévus cette saison.
- Moins de Taxes et Impôts suite à la vente du site de Melun.
- Moins de Charges et Dotations aux Amortissements car tous les emprunts ont été remboursés.

Produits

- Un effectif prenant en compte un total de **48 000 licencié-e-s**.
- Une stabilité dans les formations éducateurs suite aux différentes équivalences pour les CF.
- Des Subventions d'État sans augmentation.
- Une incertitude concernant l'apport de nouveaux partenaires privés malgré les actions menées dans ce domaine.

Le Comité Directeur approuve le budget 2025/2026.

Point sur l'accompagnement des clubs pour la saison 2025/2026

Comme prévu dans les dispositions retenues, une tablette FMI sera remise à chaque club lors de l'Assemblée Générale du District du 18/10. Le Comité Directeur valide l'acquisition de 100 tablettes.

Par ailleurs, suite à la remise des panneaux et affiches de sensibilisation aux « bonnes attitudes » lors de la Soirée des Champion-ne-s du 12/09, le Comité Directeur examine actuellement les demandes

des clubs qui n'avaient initialement pas confirmé leur intérêt. Dès la fin du recensement, une décision sera prise de lancer, ou pas, une nouvelle commande.

Demande du Club de Donnemarie-Dontilly : suite à sa récente affiliation, sollicite une aide au démarrage de la saison. Après examen de la situation, le Comité Directeur répond favorablement à cette demande et charge le Trésorier Général de constituer une dotation en équipements.

Subvention

Objet : Achat d'un véhicule 9 places pour le District – Demande de subvention FAFA.

Le Comité Directeur, réuni le 24/09/2025,

Considérant la nécessité pour le District de disposer d'un véhicule adapté afin de faciliter :

- les déplacements liés aux activités administratives et techniques,
- le transport de matériel,
- l'accompagnement logistique lors des manifestations sportives et éducatives ;

Considérant la proposition d'acquérir un véhicule neuf - 9 places - de marque Opel - pour un montant total de 34 480,76 € TTC ;

Considérant le plan de financement prévisionnel suivant :

- 20 688,76 € financés sur les fonds propres du District,
- 13 792,00 € sollicités au titre d'une subvention FAFA auprès de la Fédération Française de Football ;

Après en avoir délibéré, le Comité Directeur :

- valide l'acquisition du véhicule 9 places de marque Opel pour un montant de 34 480,76 € TTC,
- approuve le plan de financement tel que présenté ci-dessus,
- autorise le Président ou le Directeur Administratif à signer la demande de subvention FAFA et à effectuer toutes les démarches administratives nécessaires auprès de la Fédération Française de Football.

Devis

TECELEC : mise aux normes de l'éclairage du terrain de Montry. Le Comité Directeur valide le devis pour la somme de 2133,60 €.

ENI : après mise en concurrence avec plusieurs autres opérateurs, le Comité Directeur reconduit le contrat avec cette société pour 3 ans.

SNI : le Comité Directeur valide le devis de 240 € / an pour la maintenance des 15 extincteurs du site de Montry.

Participation des clubs aux réunions

Le Comité Directeur rappelle que le barème disciplinaire s'applique en cas d'absence d'un club à une réunion dont l'invitation stipule une présence obligatoire. Toutefois, une pénalité financière peut être annulée en fonction du motif d'absence transmis en amont de la réunion.

- **Affaires sportives**

Championnat ANCIENS D1

Le Directeur Administratif informe le Comité Directeur de la situation, ci-après.

- Considérant qu'un retrait d'équipe est intervenu en D1 pour la saison 2025/2026, à savoir TRILPORT 31 ;
- Considérant que, pour combler cette vacance, le Comité Directeur a validé une montée supplémentaire depuis la division inférieure, à savoir LE MEE 31 ;
- Considérant, toutefois, que cette décision a omis d'intégrer un club descendant prioritaire, lequel a contesté, à juste titre, la décision prise, à savoir TORCY 32 ;
- Considérant qu'un retour en arrière engendrerait une iniquité sportive et des difficultés d'organisation, les calendriers étant déjà publiés ;
- Considérant que le Comité Directeur dispose de la compétence pour adapter, à titre exceptionnel, le nombre d'équipes engagées dans une division, afin de préserver l'équité et la stabilité des compétitions ;

Le Comité Directeur, après en avoir délibéré, décide :

- d'autoriser, à titre exceptionnel pour la saison 2025/2026, la composition de la **D1 Anciens à 13 équipes**,
- de maintenir la montée supplémentaire initialement actée,
- de réintégrer le club descendant, conformément aux priorités prévues par les règlements,
- de préciser que cette décision ne constitue pas un précédent, et que le nombre d'équipes sera rétabli à 12 pour la saison 2026/2027,
- d'adapter l'Annexe 5 du RSG du District en conséquence.

Composition des groupes pour la Saison 2025/2026

U16 D2 - Groupe C : retrait de l'équipe de BRAYTOIS avant la 1^{ère} journée. Conformément à l'article 14.11 du R.S.G. (vacance dans un groupe), le club de NANDY accède à cette poule. NANDY 22 devient NANDY 21 (meilleur 2^{ème} D3).

Règlements sportifs 2025/2026

Le Directeur Administratif présente au Comité Directeur les évolutions réglementaires, ci-après.

Critériums Féminins à 8 : proposition de modification de l'article concernant les forfaits avec un alignement sur les tarifs de l'Annexe 2 du RSG du District.

Coupes Départementales Féminines à 8 : proposition de modification de l'article concernant les forfaits, alignement sur les tarifs de l'Annexe 2 du RSG du District.

Coupes U18F et U15F : mise en place de nouveaux règlements.

Le Comité Directeur approuve les nouveaux règlements qui seront consultables sur le site du District.

Création des championnats départementaux U15F / U18F / U17 en 2026/2027

Suite à la création des nouveaux championnats D1, le Comité Directeur examine la composition possible des différentes divisions. Après échange entre les participants, les équipes inscrites actuellement dans les critères départementaux U15F et U18F seront sollicitées pour intégrer un championnat à 11.

Par ailleurs, il décide de proposer aux clubs la mise en place d'un Critérium U17 à 8 pour la Saison 2025/2026, celui-ci pouvant servir de tremplin pour la saison suivante.

- **Vie des Clubs**

Ententes

Rappel de l'Article 11.5 - ENTENTES du Règlement Sportif Général du District :

« En cas de non-renouvellement de l'entente, le club support conservera la place acquise à l'issue de la saison sportive. »

DAMMARTIN/OTHIS/ST PATHUS

Club support : DAMMARTIN

Catégorie en entente : U15 D2 22

SAVIGNY/DAMMARIE CITY

Club support : SAVIGNY

Catégorie en entente : U15 D2

SAVIGNY/DAMMARIE CITY

Club support : SAVIGNY

Catégorie en entente : U14 D2

Examen des demandes spécifiques

MELUN : le club a exprimé son souhait de revenir sur sa décision initiale de ne pas engager ses équipes U14 (4) et U18 (2) en coupes départementales. Le Comité Directeur accepte cette demande, mais limite la participation de ces équipes aux seules Coupes Comités correspondantes.

DONNEMARIE-DONTILLY : demande à bénéficier de l'Article 7.5.3 du RSG du District (Mutés supplémentaires).

Considérant qu'il s'agit d'un club nouvellement affilié, et donc, de fait, de créations d'équipes dans chacune des catégories demandées,

Considérant que l'article 7.5.3 du Règlement Sportif Général du District permet, sur demande du club et décision du Comité Directeur, d'augmenter de deux unités le nombre de licences « Mutation » autorisées pour la première année de création d'une équipe dans une nouvelle catégorie ;

Le Comité Directeur valide la demande du club et accorde l'augmentation de deux unités du nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match pour son équipe Seniors lors de la saison 2025/2026.

Inactivité partielle

AFPO SEN F : avis favorable.

- **Affaires Administratives**

Commissions / Fonctions

Mickaël BERNARD : fait acte de candidature pour devenir délégué officiel. [Après avis du Président de la Commission des délégués concernant la disponibilité du candidat, le Comité Directeur ne valide pas la demande.](#)

Joseph SOUCI : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Statuts et Règlements. [Demande transmise au Président de la Commission pour avis.](#)

Reprise des dossiers

Rémy SCALESE : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Éthique et Fair-Play. [Suite à l'entretien mené le 23/09/2025, le Comité Directeur ne valide pas la candidature.](#)

Véronique MENDES : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Éthique et Fair-Play. [Suite à l'entretien mené le 23/09/2025, le Comité Directeur valide la candidature.](#)

Marielle BAUD : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Éthique et Fair-Play. Suite à l'entretien mené le 23/09/2025, le Comité Directeur valide la candidature.

Mustapha DOUKHI : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Éthique et Fair-Play. Suite à l'entretien mené le 23/09/2025, le Comité Directeur valide la candidature.

Mylène NOËL : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Éthique et Fair-Play. Suite à l'entretien mené le 23/09/2025, le Comité Directeur valide la candidature.

Mohammed KHELLADI : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Éthique et Fair-Play. Suite à l'entretien mené le 23/09/2025, le Comité Directeur valide la candidature.

Commission Éthique et Fair-Play

Le Comité Directeur nomme la Commission Éthique / Fair-Play et en arrête la composition pour la Saison 2025-2026. Il confie à Jean-Paul PEYRIN la présidence de ladite commission.

5. Courriers reçus nécessitant une information du Comité Directeur

Externe

18/09/2025 : CDOS. Collège Sport'Avenir.

19/09/2025 : Fondation du Football.

LPIFF

11/09/2025 : calendrier des opérations de développement FUTSAL.

12/09/2025 : information suite CD LPIFF du 12/09.

12/09/2025 : réunion CTD-DAP le 25/09.

23/09/2025 : répartition des tarifs des formations 2025/2026.

FFF/LFA

10/09/2025 : rentrée du Futsal.

12/09/2025 : dotations « Foot à l'École ».

15/09/2025 : notification d'attribution de la subvention FFF pour le poste de CTA.

16/09/2025 : kit de communication « Coupe de France des Arbitres ».

22/09/2025 : Projet Club. Formation des formateurs / Districts Pilotes.

24/09/2025 : le FUTNET à la FFF.

Clubs

12/09/2025 : FC DONNEMARIE-DONTILLY. Demande d'aide.

24/09/2025 : FC THORIGNY. Assemblée Générale du club.

6. Comptabilité

Gérard VIVES informe le Comité Directeur des points, ci-après.

- Point sur le relevé 54 : il reste 2 clubs qui ne sont pas à jour.
- Les courriers concernant les prélèvements pour les relevés arbitres et les relevés clubs ont été transmis.

7. Technique

Philippe COLLOT rappelle au Comité Directeur la situation transitoire dans laquelle se trouve le district, dans l'attente de nomination d'un nouveau CTD-PPF. Il précise que les missions essentielles sont actuellement réparties sur les 3 techniciens départementaux.

Sélections

Le Comité Directeur entérine les Chefs de Délégation, ci-après.

U15 G du 30/10/2025 = Jean-Paul PEYRIN.

U14 F du 28/10/2025 = Isabelle CHILARD

U15 F du 30/10/2025 = Isabelle CHILARD

8. Arbitrage

Suite à un imprévu de dernière minute, Fabien EL MKELLEB n'a pas pu être présent à la réunion. Le Comité Directeur félicite les arbitres qui ont officié lors du Trophée des Champion-ne-s.

9. Questions diverses / Tour de table

Christiane CAU : remercie les membres du CD pour leur positionnement rapide sur les permanences téléphoniques.

Franckie MESSAOUD : tiens à noter l'attitude exemplaire de l'encadrement d'un club lors d'une rencontre en SEN D2.

Isabelle CHILARD : indique qu'elle ne sera pas présente physiquement lors du prochain CD mais peut assister en visioconférence.

Ludovic VANTYGHEM : indique avoir assisté à une réunion du CDOS et remercie le CD ainsi que les salariés pour leurs messages et leur présence, suite au décès de sa maman.

Gérard VIVES : interroge sur l'organisation du moment de convivialité lors de la prochaine AG.

Philippe COLLOT : propose de décaler la date de la réunion des Présidents de Commission, suite aux manifestations prévues le 2 octobre 2025.

Fin de la réunion : 20H30.

Prochaines réunions

Bureau Directeur : 08/10/2025 en visioconférence.

Comité Directeur : 16/10/2025 au Mée sur Seine.

Président de Séance : Philippe COLLOT.

Secrétaire de Séance : Christiane CAU.



Comité Directeur

PROCÈS VERBAL du jeudi 16 octobre 2025 **Le Mée sur Seine - 18H30**

Présidence : Philippe COLLOT.

Secrétaire : Jean-François DIDIER.

Présents : Christiane CAU - Isabelle CHILARD — Cédric GUILLOSO – Monique MACHO - Bernard MARMION – Franckie MESSAOUD - Jean-Paul PEYRIN - Abdelhak RAJI - Jean-Marie RENAUD - Gilles TANNIER - Ludovic VANTYGHEN - Gérard VIVES.

Excusés : Pierre BILLARD – Dominique DA ROCHA - Farid RAACH.

Assistent : Fabien EL MKELLEB (Président de la CDA) – Nathalie LECLERCQ (invitée).

1. Ouverture de la séance

Philippe COLLOT ouvre la séance en remerciant les membres de leur présence.

Il accueille Nathalie LECLERCQ à cette réunion du Comité en lui souhaitant la bienvenue. Il rappelle que sa candidature sera soumise à la validation des clubs lors de l'Assemblée Générale du 18/10/2025.

Il félicite les trois derniers représentants des clubs seine et marnais pour leur brillante qualification pour le 6^{ème} Tour de la Coupe de France : MELUN – MITRY-CG et TORCY.

Par ailleurs, il revient sur la réunion des Présidents / Vice-Présidents des Commissions du District qui s'est tenue le 06/10 à OZOIR LA FERRIERE. Un bilan de la saison écoulée a été réalisé, puis les objectifs et les orientations ont été donnés pour la présente saison.

Puis, il rappelle une nouvelle fois que les courriers anonymes reçus ne font pas l'objet d'une réponse par le District.

2. PV Comité Directeur du 24/09/2025 et Relevé de Décisions de la réunion du Bureau du 08/10/2025

Le PV du 24/09/2025, transmis au préalable à tous les membres, est approuvé à l'unanimité. Puis, Philippe COLLOT revient sur les principaux points abordés lors de la réunion du Bureau du 08/10/2025.

3. Informations FFF-LPIFF-Instances-Institutions

• LFA / FFF

Plan Fédéral visant à renforcer la protection des arbitres : la Direction de l'Arbitrage a transmis aux territoires des documents et vidéos relatifs aux mesures proposées concernant les lois du jeu. L'objectif est d'accompagner dans la mise en œuvre des nouvelles règles concernées.

4^{ème} édition de « Toutes Foot » : après 3 saisons réussies, comptant plus de 1400 projets déposés par les clubs et instances, la FFF relance cet appel à projet visant à développer la pratique féminine, renforcer la place des femmes dans le football et dynamiser le projet club dans toutes ses dimensions. Le dépôt des actions et la sélection des lauréats se feront de la même façon que l'année dernière, via la plateforme dédiée. Les clubs et les instances pourront y inscrire leurs projets, suivre leurs actions et consulter les outils mis à disposition. Les instances pourront suivre les engagements des clubs de leur territoire, réaliser les jurys en ligne et sélectionner leurs lauréats.

Calendrier

- Engagements des clubs jusqu'au 15/12/2025.
- Déploiement des actions jusqu'au 05/05/2026 pour les clubs et 31/05/2026 pour les instances.
- Jurys Départementaux avant le 21/05/2026.
- Jurys régionaux avant le 31/05/2026.
- Cérémonie nationale les 04 et 05/07/2026.

Téléthon 2025

La FFF poursuit son engagement aux côtés du Téléthon pour soutenir la recherche sur les maladies rares et faire bouger les lignes. Depuis plus de 10 ans, ce partenariat mobilise l'ensemble de la famille du football français : ligues, districts, clubs amateurs et licencié(e)s, autour d'actions de collecte de fonds.

4. La Vie du District

• **Agenda – Planning des activités**

20/10/2025 : CD LPIFF.

05/11/2025 : Bureau 77 (En visioconférence).

06/12/2025 : Réunion n°1 des nouveaux Présidents de Club.

07 et 08/11/2025 : Réunion du Secteur 2 ANPDF à Orléans.

10/11/2025 : Réunion n°1 « Expérimentation Nouveau Label » à Montry.

12/11/2025 : Réunion n°2 des nouveaux Présidents de Club.

14/11/2025 : Réunion n°2 « Expérimentation Nouveau Label » au Mée sur Seine.

17/11/2025 : CD LPIFF.

20/11/2025 : CD 77 à Montry.

21/11/2025 : Bureau du Collège des Présidents de District.

22/11/2025 : Collège des Présidents de District à Clairefontaine.

22/11/2025 : Conférence Nationale du Football à Clairefontaine.

• **Suivi des effectifs, à date**

Le District enregistre à ce jour un effectif de **41 615** licencié-e-s, soit **-0,26 %** vs 2024/2025 (- 193 licences).

Effectif Global	25/26	24/25	%	Écart
Renouvellements	26714	26762	-0,18%	-48
Nouvelles licences	10066	10385	-3,07%	-319
Mutations	4835	4578	5,61%	257
TOTAL	41615	41725	-0,26%	-110
SEN Garçons	25/26	24/25	%	Écart
Renouvellements	4868	5326	-8,60%	-458
Nouvelles licences	1616	1493	8,24%	123
Mutations	1206	1064	13,35%	142

TOTAL	7690	7883	-2,45%	-193
SEN Féminines	25/26	24/25	%	Écart
Renouvellements	323	251	28,69%	72
Nouvelles licences	100	107	-6,54%	-7
Mutations	69	90	-23,33%	-21
TOTAL	492	448	9,82%	44
Jeunes U14 à U18 Garçons	25/26	24/25	%	Écart
Renouvellements	5001	4829	3,56%	172
Nouvelles licences	1014	1102	-7,99%	-88
Mutations	1380	1388	-0,58%	-8
TOTAL	7395	7319	1,04%	76
Jeunes U14 à U18 Féminines	25/26	24/25	%	Écart
Renouvellements	696	673	3,42%	23
Nouvelles licences	178	222	-19,82%	-44
Mutations	188	191	-1,57%	-3
TOTAL	1062	1086	-2,21%	-24
Foot Animation Garçons	25/26	24/25	%	Écart
Renouvellements	10383	10594	-1,99%	-211
Nouvelles licences	4547	4501	1,02%	46
Mutations	1585	1493	6,16%	92
TOTAL	16515	16588	-0,44%	-73
Foot Animation Féminines	25/26	24/25	%	Écart
Renouvellements	608	713	-14,73%	-105
Nouvelles licences	445	527	-15,56%	-82
Mutations	81	113	-28,32%	-32
TOTAL	1134	1353	-16,19%	-219
SEN FUTSAL Garçons	25/26	24/25	%	Écart
Renouvellements	297	245	21,22%	52
Nouvelles licences	125	181	-30,94%	-56
Mutations	69	67	2,99%	2
TOTAL	491	493	-0,41%	-2
SEN FUTSAL Féminines	25/26	24/25	%	Écart
Renouvellements	11	26	-57,69%	-15
Nouvelles licences	28	24	16,67%	4
Mutations	7	12	-41,67%	-5
TOTAL	46	62	-25,81%	-16

- **Gestion Sociale**

Ludovic VANTYGHEM effectue un point de situation concernant l'organisation des élections professionnelles.

- **Assemblée Générale du District du 18/10/2025**

Philippe COLLOT balaye l'organisation globale de l'AG (intervenants – accueil des clubs et remise des tablettes – sondage concernant la désignation des arbitres officiels sur la catégorie U14 D2), les interventions des uns et des autres et la logistique mise en place. Il informe le Comité Directeur de la nature de l'intervention du SDJES dans le cadre du Protocole visant à lutter contre les violences et les incivilités.

- **Suivi des actions en cours**

École des Ambassadrices Seine et Marnaise

Isabelle CHILARD revient sur la 1^{ère} séquence qui s'est tenue le 12/10/2025. 19 participantes étaient inscrites, 16 présentes et 3 excusées. Elle souligne la motivation des participantes, leur envie d'apprendre et les échanges très positifs.

- **Affaires financières**

Point sur l'accompagnement des clubs pour la saison 2025/2026

Label Club Inclusif

Le Comité Directeur examine les fiches d'évaluation transmises par l'Équipe Technique Départementale pour les clubs de FONTAINEBLEAU et VAIRES. Considérant l'avis favorable émis, le Label Club Inclusif est attribué à ces 2 clubs.

Respect des formalités administratives « Foot Animation »

Le Comité Directeur prend connaissance d'une alerte de l'Équipe Technique concernant le respect des formalités administratives dans la pratique « Foot Animation ». Face à cette situation, un courrier sera transmis à tous les clubs constatant les faits relevés et les avisant de l'application du barème financier à compter du WE du 08/11/2025.

Dispositions Financières 2025/2026 (Erratum Annexe 2 du RSG)

Le Comité Directeur entérine la mise à jour de l'Annexe 2 du RSG du District : ajout de la disposition adoptée lors de la réunion du 06/12/2024 :

- Rubrique : « Amendes et pénalités ».
- Libellé : utilisateur FMI non renseigné pour chaque équipe engagée par le club.
- Montant : 20 €.

Subventions

Le Comité Directeur prend connaissance du versement de la subvention :

1/ FIPD 2025 =

- pour la partie « Programme Radicalisation » pour un montant de 1650 €, soit une perte de 2100 € par rapport à la saison passée,
- pour la partie « Délinquance » pour un montant de 7900 €.

Ce montant constitue une baisse de 6100 € par rapport à la saison passée.

2/ Conseil Départemental =

- fonctionnement du district pour un montant de 10 000 €
- projets spécifiques pour un montant de 30 000 €

FAFA

Le Comité Directeur prend connaissance de la planification des réunions fédérales 2025/2026 ainsi que de la date limite de prise en compte des dossiers.

- 28 novembre 2025 - Date butoir pour la remontée des dossiers à la FFF : vendredi 14 novembre 2025
- 02 février 2026 - date butoir pour la remontée des dossiers à la FFF : vendredi 16 janvier 2026
- 08 avril 2026 - date butoir pour la remontée des dossiers à la FFF : vendredi 20 mars 2026
- 18 mai 2026 - date butoir pour la remontée des dossiers à la FFF : jeudi 30 avril 2026
- 15 juin 2026 - date butoir pour la remontée des dossiers à la FFF : à définir

Devis

Le Directeur Administratif informe le Comité Directeur que 4 ordinateurs ne sont plus compatibles avec le passage sous Windows 11. Une demande de devis est en cours auprès de la Société IDS pour le remplacement du matériel.

EPIC GRAPHIQUE : le Comité Directeur valide le devis pour l'acquisition de 10 panneaux supplémentaires « sensibilisation aux bonnes attitudes » pour un montant de 1176 €.

SIGNAL BIP : le Comité Directeur examine une demande de la CDA d'une dotation d'oreillette pour la formation des candidats. [Compte-tenu de l'apport technique que ce dispositif procure dans l'accompagnement et la formation des arbitres, le Comité Directeur valide l'acquisition de ce matériel. L'UNAF propose de financer 50% du montant. Philippe COLLOT salue cette initiative et remercie chaleureusement l'UNAF.](#)

• **Affaires sportives**

Critériums U15 et U17 à 8

Après examen de l'inscription des clubs à ces critères, à savoir 5 pour la catégorie U15 et 3 pour la catégorie U17, le Comité Directeur valide les dispositions suivantes :

- demande de confirmation aux clubs U15 s'ils souhaitent participer à un critérium comprenant uniquement 8 journées,
- abandon du projet de mise en place d'un critérium pour la catégorie U17.

• **Affaires Administratives**

Commissions / Fonctions

Christopher JEAN-MARIE : fait acte de candidature pour devenir délégué officiel. [Après avis du Président de la Commission, le Comité valide la candidature.](#)

Prince MAKANGA : fait acte de candidature pour devenir délégué officiel. [Après avis du Président de la commission, le Comité Directeur valide l'entrée en formation et demande à la Commission des Délégués de lui adresser un bilan de la bonne appropriation par le candidat des missions d'un délégué officiel, sur le fond et sur la forme.](#)

Prince MAKANGA : souhaite s'impliquer dans les activités du District. [Le Secrétaire Général prendra contact avec lui afin d'échanger sur son profil et ses motivations.](#)

Serge BAKEK : fait acte de candidature pour intégrer la Commission de Discipline. [Le Secrétaire Général recevra le candidat avec le Président de la Commission de Discipline.](#)

Fabrice ZANNIER : fait acte de candidature pour intégrer la Commission de Discipline. [Le Secrétaire Général recevra le candidat avec le Président de la Commission de Discipline.](#)

Céline BOURSSETTE : fait acte de candidature pour intégrer la Commission de Discipline. [Le Secrétaire Général recevra le candidat avec le Président de la Commission de Discipline.](#)

Morgan BARBE : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Technique et la Commission d'Organisation des Compétitions. [Transmis au Président de la Commission Technique pour avis.](#) En revanche, compte-tenu d'une disponibilité uniquement en distanciel, le Comité Directeur ne peut pas donner suite à sa candidature au sein de la COC.

Mathieu TOXE : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Foot Animation. [Transmis au Président de la Commission pour avis.](#)

Jean-Claude MOREAU : informe de son départ en province et de sa démission de la Commission de Discipline. [Le Comité Directeur le remercie pour tous les services rendus au Football Seine et Marnais et lui souhaite une bonne continuation dans sa nouvelle vie familiale.](#)

Nicolas BOUCLY : informe de sa décision de quitter la Commission Féminines. [Le Comité Directeur le remercie pour les services rendus au sein de ladite commission.](#)

Patrick STEFFEN : informe de sa décision de quitter ses fonctions de délégué officiel. [Le Comité Directeur le remercie pour les services rendus au Football Seine et Marnais.](#)

Djibril YATARA : informe de sa décision de quitter ses fonctions de délégué officiel. [Le Comité Directeur le remercie pour les services rendus au Football Seine et Marnais.](#)

Yohann DARMANIN : informe de sa décision de quitter ses fonctions de délégué officiel. [Le Comité Directeur le remercie pour les services rendus au Football Seine et Marnais.](#)

Jean-Pierre DEMENGEL : informe de sa décision de quitter ses fonctions de commissaire pour raisons personnelles à compter du 20/10/2025. [Le Comité Directeur le remercie pour les services rendus au Football Seine et Marnais.](#)

Reprise des dossiers

Joseph SOUCI : fait acte de candidature pour intégrer la Commission Statuts et Règlements. [Demande toujours en attente suite à l'impossibilité de contacter l'intéressé.](#)

Instructeur

Le Comité Directeur approuve la nomination de Rocco CARRAVELLI en remplacement de Raphaël URAS jusqu'au 31/12/2025.

Règlement Intérieur de l'Arbitrage

Le Comité Directeur entérine la mise à jour l'Annexe 5 relative aux manquements administratifs (document mis en ligne sur le site du District).

CDIF

Philippe COLLOT demande à la Commission de soumettre au Comité Directeur un programme de formation à dispenser au cours de la saison.

5. Courriers reçus nécessitant une information du Comité Directeur

Externe

25/09/2025 : Préfecture 77.

25/09/2025 : Conseil Départemental.

09/10/2025 : Préfecture 77.

LPIFF

06/10/2025 : réunion des Présidents de District / Président LPIFF.

06/10/2025 : réunion FUTNET 25/26.

09/10/2025 : réunion de coordination des techniciens FUTSAL.

10/10/2025 : Comité Directeur du 20/10/2025.

FFF/LFA

25/09/2025 : Vidéo Engagement.

26/09/2025 : Football des Enfants : diagnostic des territoires.

30/09/2025 : rappel de l'appel à candidatures pour les phases finales des compétitions nationales.

03/10/2025 : Toutes Foot.

07/10/2025 : projet clubs / territoires volontaires.

10/10/2025 : Direction de l'Arbitrage.

Clubs

30/09/2025 : FUTSAL MRT. Arbitrage.

06/10/2025 : US CRISENOY. CDPME.

10/10/2025 : SC BRIARD. Service Civique.

6. Comptabilité

Gérard VIVES informe le Comité Directeur des points, ci-après.

- Une réunion de pilotage charges / produits s'est tenue le 07/10/2025
- Toutes les factures sont à jour, à date.

7. Technique

Philippe COLLOT informe le Comité Directeur qu'un entretien est planifié avec le nouveau CTD-PPF rattaché au District, le 29/10/2025. Sa prise de fonction est prévue le 02/11/2025.

8. Arbitrage

Fabien EL MKELLEB informe le Comité Directeur des points, ci-après.

Remerciements à l'ensemble des membres de la CDA ainsi qu'à l'alternante « communication » pour leur disponibilité constante et la qualité de leur travail.

L'effectif actuel s'élève à 179 arbitres. 253 indisponibilités sont enregistrées depuis le début de la saison. Les rencontres U17 R3 ne peuvent pas être couvertes pour l'instant.

Principales activités de la CDA pour les mois d'octobre et novembre 2025

- 03/10/25 : Réunion C.D.A au Mée sur Seine.
- 04-05-11-12/10/25 : F.I.A n°1 à Montry (19 candidats inscrits - 17 reçus).
- 08/10/25 : Formation Continue Futsal en visioconférence.
- 10/10/25 : Formation Continue Foot à 11 à Montry et au Mée sur Seine.
- 11/10/25 : Stage Arbitres Foot Diversifié à Montry (12 arbitres présents).
- 17/10/25 : Séance F.A.R à Montry et au Mée sur Seine.
- 18/10/25 : 1^{er} rattrapage des tests « toutes catégories » à Montry (journée complète).
- 24/10/25 : Formation Continue Foot à 11 à Montry et au Mée sur Seine.
- 25/10/25 : Stage Arbitres D3-D4-JAD à Montry (thèmes : carton blanc, vert, pause d'apaisement et atelier terrain).
- 31/10/25 : Réunion C.D.A à Montry.
- 01/11/25 : Rattrapage tests Futsal.
- 04/11/25 : Formation Continue Futsal à Montry et au Mée sur Seine.
- 07/11/25 : Formation Continue Foot à 11 à Montry et au Mée sur Seine.

- 08/11/25 : 2^{ème} Rattrapage des tests toutes catégories à Montry.
- 08-09-15-16/11/25 : F.I.A n°2 (lieu à déterminer).
- 11/11/25 : Stage arbitres féminines.
- 21/11/25 : Séance F.A.R à Montry et au Mée sur Seine.
- 22/11/25 : Formation Arbitre de club à Montry.
- 25/11/25 : Formation Continue Foot à 11 à Montry et au Mée sur Seine.
- 28/11/25 : Réunion C.D.A au Mée sur Seine.

Le Comité Directeur demande à la CDA de veiller à ce que les candidats arbitres ne soient plus désignés sur les catégories jeunes en D1 lors de leur match probatoire. Un courrier d'information sera transmis aux clubs concernés par cette disposition.

9. Questions diverses / Tour de table

Isabelle CHILARD : remercie Jean-Pierre DEMENGEL pour toutes les années passées au service du football féminin et de la Commission. Elle souligne les difficultés à nouveau rencontrées par les arbitres dans l'application de l'Article 1 des RG de la FFF.

Gérard VIVES : évoque le circuit d'information et de validation lors des commandes passées.

Jean-François DIDIER : revient sur les problèmes de matchs déclarés sensibles. Depuis le début de la saison, la CDPME a déjà traité beaucoup de dossiers, ce qui constitue une augmentation importante par rapport à l'année passée. Les conséquences des incidents FUTSAL 24/25 sont compliquées à organiser, malgré l'aide de la SDJES et de la Préfecture.

Frankie MESSAOUD : fait part des difficultés actuelles dans l'utilisation de la FMI et de l'absence de certaines fonctionnalités, qui faciliteraient pourtant les choses. Un débat s'installe entre les participants. Philippe COLLOT rappelle le fonctionnement de la DSI FFF, les raisons de la situation actuelle et les perspectives à venir.

Ludovic VANTYGHEM : informe le CD qu'il a fait une réponse au CDOS concernant les formations arbitrales en milieu carcéral et qu'une demande a été formulée par ce dernier pour le prêt d'une salle au Mée sur Seine pour la réunion de son Comité Directeur le 1^{er} décembre 2025.

Fin de la réunion : 21H30.

Prochaines réunions

Bureau Directeur : 05/11/2025 en visioconférence.

Comité Directeur : 20/11/2025 à Montry.

Président de Séance : Philippe COLLOT.

Secrétaire de Séance : Jean-François DIDIER



Bureau du Comité Directeur

RELEVÉ DE DECISIONS du mercredi 05 novembre 2025

En visioconférence

Présidence : Philippe COLLOT

Présents : Jean-François DIDIER - Cédric GUILLOSO - Jean-Paul PEYRIN - Jean-Marie RENAUD
- Ludovic VANTYGHEN – Gérard VIVES.

Excusée : Monique MACHO

Assiste : Nicolas MAKSYMIUK

En ouverture de la réunion, Philippe COLLOT informe les Membres du Bureau de l'arrivée, ce jour, du CTD-PPF – Abou KARAMOKO – rattaché au District 77.

1. Réunion des nouveaux Présidents de club

Celles-ci se tiendront les 06 et 12/11, respectivement à Montry et au Mée sur Seine. 14 président-e-s sur 17 ont confirmé leur présence : 9 à Montry et 5 au Mée sur Seine.

2. Plan d'actions de la Mandature – 2024/2028

Jean-Marie RENAUD présente au Bureau un point de situation et une mise à jour du document de pilotage est effectuée en séance. Celui-ci sera transmis aux membres du Comité Directeur afin de déterminer les actions prioritaires à engager au cours de la Saison 2025/2026.

3. Dossier CHANTEREINE FUTSAL

Philippe COLLOT rappelle aux membres du Bureau la situation du club au regard des règlements financiers (article 3.5 du RSG du district), à date. Les participants échangent sur les différentes étapes à venir et sur la procédure qui va se mettre en place.

4. Affaires Financières

Véhicule de service

Dans le cadre de la future acquisition d'un véhicule 9 places pour les besoins du district, pour laquelle une subvention FAFA a été demandée, les membres du Bureau échangent sur la nécessité, ou pas, de conserver un des véhicules existants. Considérant la situation de l'effectif des salariés en augmentation qui va générer un besoin supplémentaire, l'option de conserver tous les véhicules sera soumise au Comité Directeur.

Par ailleurs, le Bureau rappelle à tous les utilisateurs que les véhicules de service doivent être utilisés prioritairement lorsque ceux-ci sont disponibles.

Demande de matériels

Le Bureau examine la demande de matériels / équipements transmise par l'Équipe Technique Départementale concernant les Nouvelles Pratiques, Para-pratiques, foot à l'école et services civiques. Celle-ci est en cours d'examen par Gérard VIVES – Trésorier Général.

Examen des devis

APIXIT : renouvellement du contrat de service pour la saison pour un montant de 596,70 €. **Le Bureau valide la proposition.**

BRUNEAU : renouvellement des chaises de bureau. Après examen du recensement effectué, de l'avis de Ludovic VANTYGHEN – Référent RH du Comité Directeur, **le Bureau valide l'acquisition de 10 chaises pour un montant de 249 € l'unité.**

5. Affaires Administratives

Suivi du dispositif Service Civique

Le Bureau Directeur prend connaissance de la liste des participants aux réunions d'informations organisées les 28 et 30 octobre 2025 : 38/59 avec 2 clubs excusés. Après analyse de la situation, un message sera adressé aux 19 clubs « absents non excusés » rappelant que ces réunions font partie du dispositif global SC, qu'elles sont obligatoires et qu'une « non-participation » à la réunion de mi-saison pourra impacter les demandes futures via l'agrément collectif porté par le district.

Challenges à l'intention des Services Civiques

Le Bureau examine les propositions transmises par le technicien chargé du dossier dans les domaines, ci-après :

- Inclusion et citoyenneté
- Nouvelles pratiques
- Foot à l'école

Après examen des propositions, le Bureau valide le lancement de ces challenges en y ajoutant la mise en place des actions proposées dans le cadre du PEF.

Candidatures pour intégrer la fonction de délégué officiel du district

- Mustapha ZAOUAI = **le Bureau valide la candidature.**
- Mohammed ZOUAI = **le Bureau valide la candidature.**
- Prince MAKANGA = **après examen approfondi de la candidature, de l'avis de la Commission des Délégués, le Bureau ne valide pas la candidature, estimant prématuré l'accès à la fonction. Jean-François DIDIER – Secrétaire Général contactera téléphoniquement l'intéressé afin de lui expliquer la position du district.**

Par ailleurs, Jean-François DIDIER informe le Bureau de l'évolution des autres candidatures en cours.

6. Affaires sportives

Couverture de la Catégorie U14 D2 par des arbitres officiels

Le Bureau prend connaissance du nombre important chaque semaine de demandes de désignation d'un arbitre officiel sur cette catégorie. Considérant le résultat du sondage réalisé lors de l'Assemblée Générale du District du 18/10, à savoir, 100% de réponses positives des clubs de cette catégorie présents (17), le Bureau proposera au Comité Directeur de généraliser cette désignation chaque WE.

Sélection Départementale U15F / U15G

L'Équipe Technique Départementale propose d'organiser une continuité de ces sélections tout au long de la Saison 2025/2026, à travers l'organisation de 2 rencontres amicales avec des équipes de clubs de haut niveau. Après avis du Directeur Technique Régional et du nouveau CTD-PPF rattaché au district, le Bureau valide cette proposition.

Finales FUTSAL U15F et U18F du 12/11/2025

Le Bureau prend connaissance de la situation des clubs finalistes dont certaines joueuses sont retenues à cette même date par une détection régionale et d'une nouvelle proposition fixée au 19/11.

Compte-tenu du caractère exceptionnel de la situation, le Bureau valide le principe d'un report en précisant qu'il s'agira de la dernière planification possible. A défaut, ces finales de l'exercice 2024/2025 seront définitivement annulées cette saison.

Ententes

Le Directeur Administratif présente au Bureau les demandes d'entente, ci-après (le premier nommé est le club « support »), que le Bureau valide :

- U11F et U13F = DAMMARTIN / ST PATHUS
- U15F = DAMMARTIN / ST PATHUS (Equipe 2)
- U13F = EFSSM / CESSON / NANDY (Équipes 2 et 3)
- U12G = EFSSM / CESSON / NANDY
- U10G = EFSSM / CESSON / NANDY

7. Divers

SDJES 77 : Comité de Pilotage départemental sur la mutualisation des équipements sportifs

Jean-François DIDIER et Jean-Marie RENAUD participeront à la réunion du 21/11/2025 à 14H30 à la Préfecture de Seine et Marne.

Jean-Paul PEYRIN : indique la tenue de la 1^{ère} réunion de la Commission Éthique et Fair-Play le 03/11 et son bon déroulement.

Ludovic VANTYGHEM : informe de la tenue de l'Assemblée Générale de l'AE2F début décembre et de la candidature de Xavier MOPIN aux Élections du CSE du 13/11 au titre de l'UNECATEF-CFDT.

Jean-François DIDIER : rappelle toute la difficulté d'organiser un dispositif de prévention pour certaines rencontres FUTSAL.

Gérard VIVES : fait un point de situation comptable.

Cédric GUILLOSO : propose de lancer rapidement les appels à candidature pour les finales départementales 2025/2026. Précise vouloir engager rapidement l'élaboration des cahiers des charges.

Jean-Marie RENAUD : questionne sur le retour des salariés après le versement des gratifications exceptionnelles.

Fin de la réunion : 20H30.

Président de Séance : **Philippe COLLOT**.

Secrétaire de Séance : **Jean-François DIDIER**.



Commission Départementale

Surveillance des Opérations Electorales

PROCES-VERBAL du samedi 18 octobre 2025

Présidence : Dominique CHATELLIER

Secrétaire de séance : Rocco CARAVELLI

Présent : - Jean Pierre DEMENGEL

Absents excusés : Colette MARQUES— Lionnel INJAI - Bernard SALE - Julio MARQUES

Nombre de clubs convoqués à l'Assemblée Générale : 154

Nombre de clubs présents ou représentés : 68

Nombre de clubs absents : 83

1. A.S. VAL DE L'YERRES	564037
2. ACA. FOOT. PAYS DE L'OURCQ	561075
3. ANNET S/MARNE A.S.	519793
4. ANTILLAIS ROISSY EN BRIE AM.	535520
5. ARC EN CIEL U.S.	540835
6. ACS CHANTEREINE	564734
7. MEAUX FUTSAL	564931
8. BOCAGE E.L.V.	524730
9. BOIS LE ROI FC	524239
10. BOMBONNAISE	535961
11. BRAYTOIS	500728
12. BS ACADEMY	564331
13. BUCEENNE AS	530262
14. C.F. DE CROUY SUR OURCQ	560805
15. CHAMPENOIS MAMMESIEN VER.	547565
16. CHAMPS F.F.C.	580983
17. CHEMINOTS EST PARISIEN	609986
18. CHESSY ACADEMY	551739
19. COUNTRY ACADEMIE	861153
20. COLLECTIF J. AVON FUTSAL	581732
21. COLLEGIEN A.S.	535987
22. COMBS LA VILLE C.A.	518014
23. COUBERT F.C.	529195
24. COUNTRY F	542234
25. CRISENOY	533532
26. DAMMARIE CITY	560605
27. DAMMARIE FC	550039
28. EMERAINVILLE F.C.	531341
29. EVASION URBAINE	554236

30. F.C. COSMO 77	581816
31. FC CHAPELLE RABLAIS	564193
32. FERRIERES USD	500466
33. F.C. CHAUCONIN NEUFMONTIERS	860642
34. F.C. CONGISSOIS	560611
35. FC GUIGNES	564041
36. FC REBAIS	560600
37. FC MONTHYON	864489
38. FC MUSCLE	564574
39. FRANCO PORT. MEAUX U.	547301
40. ESBLY	508334
41. FUTSAL CHAMPBENOIST	565014
42. FUTSAL MRT	565019
43. GATINAIS VAL DE LOING FC	551819
44. GRANDE PAROISSE US	527992
45. JEUNESSE FC GOUAIX	564382
46. JOLIOT GROOM	550661
47. LA PLAINE DE France FC	524631
48. LE PIN VILLEVAUDE A.S.	527744
49. LES ETOILES DE MOUSSY	560644
50. LONGUEVILLE SCSLNSB	563706
51. MAGNY FC	547521
52. MAISONCELLES F.C.	520809
53. MARLES ATHLETIC CLUB	581678
54. FUTSAL MELUN	552935
55. MORMANT FC	507435
56. NANTEUIL AS	515916
57. NOISIEL FOOT	560342
58. NOISIEL FUTSAL	582473
59. NUS ORVANNAISE	582619
60. OLYMPIQUE DU LOING	542798
61. OZOUER LE VOULGIS C.S.	514952
62. PORTUGAIS FONTAINEBLEAU	525637
63. PORTUGAIS PLESSIS	533682
64. PORTUGAIS PONTAULT	532343
65. PORT. DE L'OURQ DE MITRY A.S.	551896
66. PROVINS M.J.C.	544717
67. REAU SP.L.	544174
68. REUNIONNAIS DE SENART A.S.C.	553498
69. ROISSY EN BRIE FC	515348
70. ROISSY FUTSAL	551471
71. SAVIGNY	531090
72. SENGOL 77	553717
73. SERVON FC	527727
74. SNIE F.C.	660961
75. ST GERMAIN LAVAL ENT.S.L.	532128
76. SUPP. PARISIENS F.C. NANTES	840995
77. THORIGNY FC	554255
78. TORCY PVM F US	511876
79. US VAIRES F 77	509296
80. VAL DE France	549941
81. VAL D'EUROPE F.C.	563707
82. VAUX LA ROCHETTE	546364
83. VERNEUIL L'ETANG U.S.	530281

Nombre de clubs ayant un pouvoir invalide : 3 (ces clubs ne seront pas amendés)

1. ENTENTE FEMININE SUD S.M.	764557
2. ST MARD A.S.	530521
3. SAFRAN SPORTS	610288

Quorum :

Clubs Présents : 68/154 : 44.15%

Voix présentes : 1476/2492 : 59.23%

Résultats des votes :

Assemblée Générale Ordinaire

Validez-vous le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 octobre 2024 ?

- | | |
|-----------|------|
| 1. POUR | 100% |
| 2. CONTRE | 0 % |

Validez-vous le rapport moral 2024/2025 ?

- | | |
|-----------|------|
| 1. POUR | 100% |
| 2. CONTRE | 0% |

Validez-vous le rapport financier, le bilan et le compte de résultat arrêtés au 30 juin 2025 ?

- | | |
|-----------|--------|
| 1. POUR | 97.77% |
| 2. CONTRE | 2.23% |

Validez-vous l'affectation du résultat dans la ligne « réserve spéciale dédiée aux projets associatifs » ?

- | | |
|-----------|--------|
| 1. POUR | 95.07% |
| 2. CONTRE | 4.93% |

Validez-vous le budget prévisionnel 2025/2026 ?

- | | |
|-----------|--------|
| 1. POUR | 99.36% |
| 2. CONTRE | 0.64% |

Validez-vous l'évolution de la pyramide des championnats seniors ?

- | | |
|-----------|--------|
| 1. POUR | 97.52% |
| 2. CONTRE | 2.48 % |

Validez-vous la candidature de Nathalie LECLERCQ comme membre du Comité Directeur du District 77 ?

- | | |
|-----------|--------|
| 1. POUR | 97.66% |
| 2. CONTRE | 2.34 % |



Commission Départementale de Discipline

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du mercredi 19 novembre 2025

Le Procès-Verbal des dossiers ci-dessous est consultable sur FOOTCLUBS

La Commission rappelle à toutes les personnes sanctionnées par décision de l'arbitre et à toutes personnes physiques ou morales faisant l'objet d'un rapport d'un officiel qu'ils peuvent faire valoir leur défense en lui adressant, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport écrit et détaillé des incidents ou motifs ayant provoqué la sanction ou le rapport.

Il est également rappelé aux officiels qu'ils doivent adresser un rapport circonstancié sur les incidents survenus lors d'une rencontre.

INSTRUCTION

Match 54687611
Magny 31 – Servon 32
VETERANS D4B du 12/10/2025

AUDITION

Match 53549434
Villeparisis 21 – Gretz Tournan 21
U16 D1 du 12/10/2025

REPRISE DE DOSSIERS

Match 54697527
FC Villiers 1 – Vaux La Rochette 1
SENIORS D3D du 05/10/2025

Match 54697525
Pontault Portg. 2 – Servon 2
SENIORS D3D du 05/10/2025

Match 53542472
Gatinais Vlg 1 – Nandy 1
SENIORS D3E du 19/10/2025

Match 53549394
Claye Souilly 22 – Gretz Tournan 21
U16 D1 du 02/11/2025

Match 53540361
V.F.F.A. 77 – Roissy En Brie FC
SENIORS D1 du 09/11/2025

Match 54791874
Sénart Moissy 1 – FC Mormant 1
SENIORS FEM. D1 du 08/11/2025

Match 54697538
Nangis 2 – Guignes 1
SENIORS D3D du 09/11/2025

Match 55046840
Ozouer Le Voulgis CS – Champs FFC
VETERANS Coupe Comité du 09/11/2025

Match 53540939
Briard 1 – Pontault Portg. 1
SENIORS D2B du 09/11/2025

Match 54681584
Chatelet 1 – Varennes 2
SENIORS D4D du 09/11/2025

Match 54705854
Magny 23 – Pommeuse 21
U14 D4C du 01/11/2025

Match 54706361
Nangis 21 – Le Mée 23
U14 D4E du 08/11/2025

Match 55084325
Vaux Rochette 21 – Meaux 22
U16 Coupe 77 du 09/11/2025

Match 54681493
VFFA 77 3 – Esbly 1
SENIORS D4B du 09/11/2025

Match 55046841
Vaux Rochette 31 – Mitry Ourcq Portg. 31
VETERANS Coupe Comité du 09/11/2025

Match 53540364
Senart Moissy 2 – Combs 1
SENIORS D1 du 09/11/2025

Match 53546985
Bussy St. George – Meaux
U15 D1 du 08/11/25

Match 53540942
MCG 2 – Nangis 1
SENIORS D2B du

DOSSIERS TRANSMIS PAR LA COMMISSION FOOT ANIMATION

Brassage U12 Excellence du 04/10/25 :
Equipes : Villeparisis 11 – Ozoir 11 – Trilport 11

Brassage U12 Excellence du 04/10/25 :
Equipes présentes : Crécy FC 11 – Nandy 11 – Roissy en Brie 11
Equipe absente : Lagny 11

CHAMPIONNAT

Match 53544174
Vaux Rochette 5 – Thorigny 5
CDM D1 du 16/11/2025

Match 54938870
Le Mée 31 – VFFA 77 31
VETERANS D1 du 16/11/2025

Match 54938931
Lognes 31 – Ozoir 32
VETERANS D1 du 26/10/2025

Match 53545291
St Thibault 31 – Crecy 31
VETERANS D2B du 16/11/2025

Match 53549396
Gretz Tournan 21 – Melun 22
U16 D1 du 16/11/2025

Match 53622605
Torcy 23 – Claye Souilly 21
U14 D1 du 15/11/2025

Match 53622607
Le Mee 21- Chelles 21
U14 D1 du 15/11/2025

COUPES

Match 55083437
Villeparisis 1 – Briard 1
SENIORS Coupe 77 du 15/11/2025

Match 55083441
Boissise 1 – Avonnaise 1
SENIORS Coupe 77 du 16/11/2025

Match 55083442
Quincy 1 – Pontault Portg. 1
SENIORS Coupe 77 du 16/11/2025

Match 55083653
Meaux 3 – Savigny 2
SENIORS Coupe Comité du 16/11/2025

Match 55083654
Trilport 2 – Vaires 77 2
SENIORS Coupe Comité du 16/11/2025

Match 55083661
Changis 1 – Villenoy 1
SENIORS Coupe Comité du 16/11/2025

Match 55083667
Fertoise 1 – Chevry 1
SENIORS Coupe Comité du 16/11/2025

Match 55083675
Breuilloise 1 – Villeparisis 2
SENIORS Coupe Comité du 16/11/2025

Match 55084144
Thorigny 1 – Vaux Rochette 1
SENIORS Coupe Comité du 16/11/2025

DOSSIERS MIS EN INSTRUCTION

Match 54938855
Brie Est 31 – Nandy 31
VETERANS D1 du 19/10/2025

Match 54686576
Mouroux 5 – Annet 5
CDM D2A du 19/10/2025

Match 53541839
Brie FC 2 – Saint Soupplets 1
SENIORS D3A du 26/10/2025

CONVOCATION

Match 53546296
NUSO 31 – Mormant 32
VETERANS D3C du 05/10/2025



Commission Départementale

Ethique & Fair Play

PROCÈS VERBAL du 03 Novembre 2025

Présidence : Jean-Paul PEYRIN

Secrétaire de séance : Christiane CAU

Présents : Marielle BAUD - Véronique MENDES AREIA – Farid RAACH – Ludovic VANTYGHEM – Fabrice ZANNIER – Daniel LOUIS - Frankie MESSAOUD – Mustapha DOUKHI – Mohamed KHELLADI

Absente excusée : Mylène NOEL

Convocation du club de Maisoncelles à la suite de la diffusion, sur les réseaux sociaux officiels du club de Maisoncelles F.C., de publications susceptibles d'être considérées comme contraires aux valeurs d'éthique, de respect et de fair-play promues par le football et ses instances.

Présents :

- LORENTZ Joffrey, Président
- CEGLIE Vincent, dirigeant

La Commission,

Après avoir rappelé le rôle de la commission, il a été demandé à M. LORENTZ, s'il avait connaissance des raisons de cette audition,

Considérant que Messieurs LORENTZ et CEGLIE ont confirmé savoir pourquoi ils avaient été convoqués,

Un rappel des faits a été effectué, notamment la diffusion de vidéos et photos où le club de Servon était pris pour cible, la commission a écouté les raisons et arguments,

Considérant que la création et le suivi de ce compte Instagram, avaient pour but de faire connaître le club de Maisoncelles et notamment attirer des partenaires et sponsors, mais aussi de faire vivre de façon ludique et humoristique le championnat de CDM où semble-il, ils bénéficient de soutiens et avis plutôt très favorables surtout le volet caustique des publications. Il ressort de ces échanges que ces publications sont complètement assumées et revendiquées,

Concernant le club de Servon, tout est parti d'une décision disciplinaire mal perçue et jugée trop insuffisante survenue il y a plusieurs saisons suite à des événements graves qui ont eu lieu lors d'une rencontre entre les deux clubs. Il semble au vu des échanges que cela soit une forme de petite vengeance à l'égard du club de Servon. C'est pour eux une façon de dénoncer une importante injustice,

Considérant que la commission les a informés qu'il était tout à fait possible pour un club non satisfait par une décision de faire appel d'une décision disciplinaire, ce que semblait ignorer Messieurs LORENTZ et CIGLIE,

Considérant que la commission les a informés des conséquences que de telles publications pourraient engendrer à l'avenir,

Considérant qu'il est à noter que certaines publications plutôt malvenues mettaient également en cause le district et qu'il serait préférable à l'avenir d'éviter ce genre de diffusions satiriques qui ciblent un club ou des instances du football,

Considérant que Messieurs LORENTZ et CIGLIE ont reconnu un dérapage et ne pensaient pas compte tenu des bons retours, que cela pouvait être négatif et improductif pour l'avenir,

Considérant qu'en clôture de cette réunion, ils ont assuré à la Commission que de tels faits ne se reproduiraient pas et qu'ils seront plus vigilants sur ce qui sera publié,

La commission leur a rappelé les risques des réseaux sociaux, la prudence à adopter, et, bien sûr, leur a indiqué qu'elle resterait attentive sur ce sujet.

Calcul des premiers classements Fair-Play

La commission informe qu'un premier calcul des classements Fair-Play a été effectué à la date du **3 novembre 2025**. Les résultats provisoires seront mis en ligne et feront l'objet d'un suivi régulier tout au long de la saison.



Commission Départementale d'Arbitrage

Section Technique des Lois du Jeu

PROCÈS VERBAL du lundi 10 novembre 2025

Présidence : Fabien EL MKELLEB

Présents : Dominique CHATELLIER, Fabrice ZANNIER,

Match 54687346

Héricy 6– Ozouer le Voulgis 5

CDM D2 Poule B

La Commission,

Après examen des pièces figurant au dossier

Notamment de la FMI, du mail du club d'Ozouer le Voulgis pour confirmer la réserve technique,

Prend connaissance de la réserve technique déposée par le club d'Ozouer le Voulgis concernant les faits que l'arbitre bénévole aurait fait des erreurs lors de la première période. (but accordé sur H.J et sur ballon sortie en C.P.B, coup de pied de réparation imaginaire, fautes non sifflées).

Après réception du rapport de l'arbitre bénévole de la rencontre indiquant que la réserve technique a été posée après la rencontre et accord des deux clubs pour changer d'arbitre à la mi-temps

Après réception du rapport du capitaine de l'équipe d'Ozouer le Voulgis qui confirme les déclarations de son premier mail et donne l'accord pour changer d'arbitre en seconde période, demande que la rencontre soit rejouée.

Considérant que la réserve technique a été posée après la rencontre,

Considérant que la réserve technique n'a pas été posée au bon moment,

Par ces motifs et après en avoir délibéré,

La Commission constate que la réserve est irrecevable et décide qu'il n'y a pas lieu d'en examiner le fond. Le résultat acquis sur le terrain est en conséquence confirmé.

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77



Commission Départementale des Statuts & Règlements

PROCÈS VERBAL du mardi 18 novembre 2025

Président : Julio MARQUES

Secrétaire de séance : Christiane CAU

Présents : Patricia GUILIANI - Christophe LE MINOUX - Alain PARENT - Laurent SABOTIER

Assiste : Rocco CARAVELLI (juriste)

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude) est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des affaires courantes, dans les conditions de forme et de délai prévu dans l'annuaire du District Titre IV Article 31.

AUDITION

MATCH 54705854

MAGNY 23 – POMMEUSE 21

U14 D4C DU 01/11/2025

Réclamation d'après match du club de POMMEUSE concernant des joueurs de MAGNY jouant sous un numéro différent, ainsi qu'un joueur non inscrit sur la FMI ayant participé à la rencontre

Après avoir noté les absences excusées de

Du club de POMMEUSE :

MADELEINE Michel, délégué

Après audition de

Du club de MAGNY :

DAHAN Quentin, arbitre bénévole

TEBALDINI Pierre, arbitre assistant

ASSOUMANI Mabou, délégué

DJEDJELI Medine, joueur

COUREAU Loris, joueur

DJIDDA Eden, joueur

CARMEILLE Xavier, éducateur

Du club de POMMEUSE :

DUBANT Wennaël, arbitre assistant

MACHADO Steve, éducateur

La Commission,

Jugeant en première instance,

Après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier
Considérant que l'équipe de MAGNY avait inscrit 14 joueurs sur la FMI
Considérant que le coach de POMMEUSE a fait remarquer avant match qu'il y avait 2 mutés hors période dans l'équipe de MAGNY,
Considérant que suite à cela l'éducateur de MAGNY a modifié sa composition et a supprimé un des joueurs mutés hors période
Considérant que dans sa précipitation, l'éducateur de MAGNY n'a pas remarqué qu'il n'y avait pas de n° 8 sur la FMI
Considérant qu'il n'y a pas eu de contrôle de licence avant match,
Considérant que les joueurs convoqués et présents lors de l'audition ont bien été reconnus par le club de POMMEUSE comme ayant pris part à la rencontre
Considérant qu'il n'y a pas suspicion de fraude
Par ces motifs

Dit résultat acquis sur le terrain confirmé

Débit MAGNY : 80€ pour feuille de match incomplète

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

REPRISE DE DOSSIER

MATCH 53549924

CLAYE S. 22 – CESSON VSD 21

U18 D1 DU 05/10/2025

Demande d'évocation du club de CLAYE SOUILLY en date du 03/11/2025, concernant le joueur de CESSON, NZUNGU Gaël susceptible d'être suspendu à la date de la rencontre.

La Commission,

Jugeant en première instance,

Pris connaissance des observations de CESSON reçues dans les délais impartis

Considérant que le joueur supra, a été sanctionné de 2 matchs fermes avec date d'effet au 10/02/2025 notifié le 14/02/2025

Considérant que son équipe a depuis sa sanction disputé les rencontres suivantes :

02/03/2025 CESSON 21 – VAIRES 22

09/03/2025 CHELLES 21 – CESSON 21

16/03/2025 CESSON 21 – LE MEE 21

30/03/2025 PONTAULT21 – CESSON 21

06/04/2025 MELUN 22 – CESSON 21

13/04/2025 SAVIGNY 21 – CESSON 21

04/05/2025 CESSON 21 – CLAYE 22

18/05/2025 CESSON 21 – DAMMARIE LES LYS 21

25/05/2025 GRETZ 21 – CESSON 21

Considérant que le joueur supra figure sur toutes les FMI à l'exception de celle du 09/03/2025, il n'a pas purgé la totalité de sa sanction lors de la saison 2024-2025

Considérant que depuis le début de la saison l'équipe U18 D1 de CESSON a disputé les rencontres :

21/09/2025 MONTEREAU 21 – CESSON 21

28/09/2025 CESSON 21 – JOINVILLE 21

Considérant que le joueur figure sur les 2 FMI des 21 et 28/09/2025, celui-ci n'a purgé qu'un seul de ses matchs de suspension.

Par ces motifs

Donne match perdu par pénalité à CESSON VSD 21 (-1 point ; 0 but) et en attribue le gain à l'équipe de CLAYE S. 22 (3 points ; 1 but)

Inflige une suspension de 1 match ferme au joueur NZUNGU Gaël à compter du 24/11/2025, pour avoir évolué en état de suspension, en application des dispositions de l'article 226.4 des RG de la FFF,

Débit CESSON : 43,50 € + 70€

Crédit CLAYE S : 43,50 €

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

COUPE

MATCH 55083232

GRETZ T. 35 – PORT OURCQ MITRY 35

COUPE COMITE +45 ANS DU 09/11/2025

Réclamation d'après match du club de GRETZ T, en date du 10/11/2025, concernant la personne ayant officié dans les buts de PORT OURCQ MITRY 35 qui ne semble pas être celui inscrit sur la FMI

La Commission en informe le club de PORT OURCQ MITRY et demande ses observations pour le 24/11/2025

MATCH 55059984

CROISSY B. 41 – OL LOING 40

COUPE 77 55 ANS DU 09/11/2025

Réserves du club de CROISSY BEAUBOURG concernant des joueurs du club OL LOING 40 susceptibles d'avoir été éliminés en Coupe lors du dernier match de l'équipe +45 ans

La Commission,

Jugeant en première instance,

Considérant qu'une équipe +45 ans n'est pas une équipe supérieure à une équipe + 55 ans

Par ces motifs

Dit résultat acquis sur le terrain confirmé

RSG District art. 7.8

Débit CROISSY : 43,50€

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 3 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

CHAMPIONNAT

MATCH 53540975

MCG 2 – BRIARD SC 1

SENIORS D2B DU 12/10/2025

Demande d'évocation du club de MCG, en date du 06/11/2025, concernant le joueur THIMBO Seydoux de BRIARD SC, susceptible d'être suspendu lors de la rencontre

La Commission en informe le club de BRIARD SC et demande ses observations pour le 24/11/2025

MATCH 53546310

BAGNEAUX NEM. 31 – FONTAINEBLEAU PORTUGAIS 31

VETERANS D3C DU 16/11/2025

Demande du club de FONTAINEBLEAU, en date du 18/11/2025, concernant le joueur José TEIXEIRA PINTO de BAGNEAUX NEMOURS, susceptible d'être suspendu lors de la rencontre

La Commission en informe le club de BAGNEAUX NEMOURS et demande ses observations pour le 24/11/2025

MATCH 54706579

VERNEUIL 21 – GATINAIS VL 22

U14 D4F DU 21/02/2026

Courriel du club de GATINAIS VL en date du 18/11/2025 demandant l'application de l'article 23.8. - Les clubs ayant déclaré forfait, avisé ou non, pour une rencontre sur un terrain adverse lors des matches « aller », doivent disputer le match « retour » sur le terrain de l'adversaire.

Cette décision revient à la Commission compétente, sur demande écrite du club concerné. Cette demande doit intervenir au moins 10 jours avant la rencontre.

La Commission

Considérant que l'équipe de VERNEUIL 21 a été déclarée forfait lors du match aller, le 01/11/2025

Après en avoir délibéré

Décide que le match du 21/02/2026 aura lieu sur les installations du club de GATINAIS VL

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

Dossier transmis par la **Commission d'Organisation des Compétitions**

MATCH 53547604

PONTAULT UMS 21 – ENT CSD/OTHIS/ST PAT. 21

U14 D2A DU 08/11/2025

Dossier transmis par la Commission d'Organisation des Compétitions

« ... 08/11/25-Courriel du club de Pontault UMS Informant la Commission de l'impossibilité de transmettre la FMI,
12/11/25-Courriel de l'arbitre officiel informant la Commission d'un bug de la FMI

- Score de la rencontre 6-1 en faveur de Pontault UMS
- 3 Avertissements pour Ent CSD/Othis/St Pathus (n° Maillot sans identité)
- Liste des changements (n° Maillot sans identité)
- Pas de photo faite des compositions d'équipes.

12/11/25-Courriel transmis au club de Pontault UMS

«Conformément à l'article 44.2 du Règlement Sportif Général, il est impératif que le club recevant transmette :

- une photo de la composition des deux équipes immédiatement après leur validation,
- puis, avant la clôture par l'arbitre, une photo du résultat final ainsi que des faits disciplinaires (avertissements, exclusions, etc.).

Ces éléments sont nécessaires pour assurer la traçabilité et la régularité de la rencontre.

Si la FMI a rencontré un incident technique avant le match, il convenait d'utiliser une feuille de match papier.

Nous vous remercions donc de bien vouloir nous transmettre les documents manquants dans les meilleurs délais afin que le dossier puisse être régularisé. ... »

Considérant que le club de PONTAULT UMS a répondu au courriel ci-dessus, en indiquant que l'arbitre officiel avait clôturé la FMI mais cette dernière n'a pu être transmise et qu'aucune feuille de match papier n'avait été effectuée.

Par ces motifs, la Commission transmet le dossier à la Commission Statuts & Règlements ... »

Considérant que la feuille de match a été récupérée sur le module compétitions,

Par ces motifs,

La Commission dit résultat acquis sur le terrain et classe le dossier.

MATCH 55084244

GRETZ T. 22 – BRIE FC 22

U18 COUPE COMITE DU 09/11/2025

Dossier transmis par la Commission d'Organisation des Compétitions

« ... Considérant l'absence de FMI,

Considérant l'absence de feuille de match papier,

Considérant les éléments transmis par le club de Brie FC,

Notamment la liste établie par le club de BRIE FC sur une feuille blanche, ainsi qu'un document établi par le club de Gretz Tournan

Par ces motifs, la Commission transmet le dossier à la Commission Statuts & Règlements ... »

La Commission,

Hors la présence de Christophe LE MINOUX

Jugeant en première instance,

Considérant que le club recevant n'a fourni ni tablette, ni feuille de match papier,

Considérant que le club de BRIE FC a bien fait les formalités préliminaires pour la FMI le 08/11/2025

Considérant que le club de BRIE FC a fourni sur papier libre la composition de son équipe, ainsi que la composition de l'équipe de GRETZ sur un document envoyé après la rencontre,

Considérant que les formalités d'avant match de la rencontre n'ont pas été exécutées conformément aux dispositions réglementaires,

Considérant néanmoins que la Commission considère, au vu des éléments portés au dossier, que le manquement relève de la responsabilité du club recevant,

Par ces motifs,

Donne match perdu à l'équipe de GRETZ et qualifie l'équipe de BRIE FC pour le tour suivant

RSG District art. 44.3

Débit GRETZ : 43,50€

La présente décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District 77 dans un délai de 3 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 31 – Titre IV du R.S.G. du District 77

FERMETURE HORS DELAIS

MATCH 54688694

FCLPV 35 – CLAYE SOUILLY 36

+45 ANS poule A DU 16/11/2025

La Commission, après avoir pris connaissance des pièces versées au dossier,

FERMETURE DE TERRAIN HORS DELAI

Considérant que le club FC LEPIN a transmis l'arrêté municipal de fermeture du terrain en herbe de la commune de LE PIN par messagerie, au DISTRICT ainsi qu'au club de CLAYE SOUILLY, le 14/11/2025 à 20H23, le match étant programmé le 16/11/2025

Considérant que la procédure hors délai a été respectée,

Jugeant en premier ressort et après en avoir délibéré,

La Commission dit match à jouer et transmet le dossier à la COC

RSG District Art 20.5

HOMOLOGATION DE TOURNOIS

Rappel : les compétitions officielles sont toujours prioritaires

CESSON VSD

Tournoi Futsal U7 du 21 décembre 2025

Validé

MELUN

Tournoi U8 du 14 mai 2026

Tournoi U9 du 13 juin 2026

Tournoi U10 du 14 juin 2026

Tournoi U11 du 13 juin 2026

Tournoi U13 du 14 juin 2026

Validés sous réserve de la disponibilité des installations

NANGIS ES

Tournoi Futsal U10/U11 des 21 et 22 février 2026

Validé sous réserve de la disponibilité des installations



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du lundi 17 novembre 2025

Commission restreinte

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

L'exécution provisoire des sanctions fermes prises ci-dessous par la commission sont immédiatement applicables.

- * **Contrôle** des feuilles de matchs
- * **Enregistrement** et mise à jour des saisies internet.
- * **Enregistrement** et mise à jour des forfaits.
- * **Rappel** des feuilles de match non encore parvenues ce jour au District.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission rappelle aux clubs que dans le cas de l'utilisation d'une feuille de match papier, les clubs ont obligation de faire parvenir au District l'original du document (Art. 13.2 du RSG)

***Les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre.**

LA COMMISSION RECLAME POUR LA 1^{ERE} ET DERNIERE FOIS LA FEUILLE DE MATCH

***Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

NON ENVOI DE L'ORIGINAL DE LA FEUILLE DE MATCH OU DE SA COPIE DANS LES 48H

Article 44.- Feuilles de Match.

44.1 - Feuille de match non réglementaire ou en retard : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. du District Seine et Marne de Football.

44.3 - Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie dans les 48h, amende prévue à l'annexe 2.- 50€

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE	€
55125660	16/11/25	CRIT. FEMININ U15	Poule B	CHELLES AS 1	QUINCY VOISINS 1
					50

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES FOOT ANIMATION

LA COMMISSION RECLAME POUR LA 1^{ERE} ET DERNIERE FOIS LA FEUILLE DE MATCH

***Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

NON ENVOI DE L'ORIGINAL DE LA FEUILLE DE MATCH OU DE SA COPIE DANS LES 48H

Article 44.- Feuilles de Match.

44.1 - Feuille de match non réglementaire ou en retard : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. du District Seine et Marne de Football.

44.3 - Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie dans les 48h, amende prévue à l'annexe 2.- 50€

Rappels :

- 1) Pour les plateaux des catégories U6/U7 et U8/U9, il est rappelé au club organisateur de ne pas oublier de transmettre la feuille d'organisation précisant le nom des équipes avec le nombre de joueurs pour chacune d'entre elles

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS		EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE
55129350	08/11/25	CRIT. ESPOIR U9	Poule A	COMBS LA VILLE 31	LIEUSAIN AS 31
55129412	08/11/25	CRIT. ESPOIR U9	Poule B	PONTAULT COMB. PORT 31	FERRIERES EN BRIE 31
55128170	08/11/25	CRIT. U9 EXC	Poule B	V.F.F.A 77 31	BRIARD SC 31
55128198	08/11/25	CRIT. U9 EXC	Poule C	COURTRY F. 31	ST THIBAUT FC 31
55128200	08/11/25	CRIT. U9 EXC	Poule C	VAL D'EUROPE FC 31	BRIE FC 31
55128320	08/11/25	CRIT. U9 EXC	Poule E	V.F.F.A. 77 32	BRIARD SC 32
55128348	08/11/25	CRIT. U9 EXC	Poule F	COURTRY F 32	ST THIBAUT FC 32
55128350	08/11/25	CRIT. U9 EXC	Poule F	VAL D'EUROPE FC 32	BRIE FC 32
55129466	08/11/25	CRIT ESPOIR U10	Poule A	VAL D'EUROPE FC 22	POMMEUSE FAREMOUTIERS 22
55129496	08/11/25	CRIT. ESPOIR U10	Poule B	VAL D'EUROPE FC 23	TRILPORT USF 22
55129565	08/11/25	CRIT. ESPOIR U10	Poule C	VAL D'EUROPE FC 24	COLLEGIEN AS 21
55129611	08/11/25	CRIT. ESPOIR U10	Poule D	CHAMPS FFC 21	LAGNY MESSAGERS 22
55129671	08/11/25	CRIT. ESPOIR U10	Poule F	FRAT. ESBLY FOOT 21	CRECY FC 22
55129701	08/11/25	CRIT. ESPOIR U10	Poule G	FRAT. ESBLY FOO 22	CRECY FC 23
55129783	08/11/25	CRIT. ESPOIR U10	Poule H	US VAIRES 22	BREUILLOISE AS 21
55129813	08/11/25	CRIT. ESPOIR U10	Poule I	US VAIRES 23	EMERAINVILLE FC 21
55130023	08/11/25	CRIT. ESPOIR U10	Poule O	ALLIANCE 77 21	FC GUIGNES 21
55130053	08/11/25	CRIT. ESPOIR U10	Poule P	PAYS FONTAINEBLEAU 22	DAMMARIE LES LYS 22
55130282	08/11/25	CRIT. ESPOIR U10	Poule S	BOIS LE ROI FC 21	LOING FCI 21
55130282	08/11/25	CRIT. ESPOIR U10	Poule S	AVONNAISE US 21	CHAMPENOIS MV 21
55130429	08/11/25	CRIT. EXC. U10	Poule B	PAYS DE FONTAINEBLEAU 21	MEAUX ACADEMY 21
55130431	08/11/25	CRIT. EXC U10	Poule B	SENART MOISSY 21	VAUX LA ROCHETTE 21
55130506	08/11/25	CRIT. EXC U10	Poule C	VAL D'EUROPE 21	VILLEPARISIS 21
55126350	08/11/25	CRIT. ESPOIR U11	Poule A	VAL D'EUROPE FC 2	COLLEGIEN AS 1
55127121	08/11/25	CRIT. ESPOIR U11	Poule C	VAL D'EUROPE FC 4	BEUILLOISE AS 1

55127151	08/11/25	CRIT. ESPOIR U11	Poule D	CLAYE SOUILLY 2	FC COSMO 77 1
55128139	08/11/25	CRIT. ESPOIR U11	Poule P	PONTAULT COM. UMS 2	SAVIGNY LE TEMPLE 2
55128229	08/11/25	CRIT. ESPOIR U11	Poule Q	PONTAULT COM. UMS 3	SAVIGNY LE TEMPLE 3
55128230	08/11/25	CRIT. ESPOIR U11	Poule Q	SENART MOISSY 3	DAMMARIE LES LYS 3
55129320	08/11/25	CRIT ESPOIR U11	Poule AB	BOIS LE ROI 1	LA FORET 1
55129382	08/11/25	CRIT ESPOIR U11	Poule AC	PAYS DE FONTAINEBLEAU 2	GRANDE PAROISSE 1
55130401	08/11/25	CRIT EXC U11	Poule B	VAL D'EUROPE 1	BRIE FC 1
55130461	08/11/25	CRIT EXC U11	Poule C	US TORCY 1	NANDY FC 1
55130596	08/11/25	CRIT EXC U11	Poule E	BRIARD SC 1	VAUX LA ROCHETTE 1
55124302	08/11/25	CRIT ESPOIR U12	Poule L	SAVIGNY LE TEMPLE 21	VARENNES FC 21
55124375	08/11/25	CRIT ESPOIR U12	Poule M	LOING FCI 22	PAYS DE FONTAINEBLEAU 23
55124690	08/11/25	CRIT ESPOIR U12	Poule O	GRETZ TOURNAN SC 21	PONTAULT COM UMS 23
55125401	08/11/25	CRIT ESPOIR U13	Poule D	NOISIEL FA 1	US VAIRES 77 2
55125465	08/11/25	CRIT ESPOIR U13	Poule E	FC MONTHYON 1	MOUSSY NEUF 1
55125528	08/11/25	CRIT ESPOIR U13	Poule F	VAL D'EUROPE FC 2	MEAUX ACADEMY 3
55125873	08/11/25	CRIT ESPOIR U13	Poule J	SAVIGNY LE TEMPLE FC 1	COMBS LA VILLE 1
55125959	08/11/25	CRIT ESPOIR U13	Poule K	SAVIGNY LE TEMPLE 2	COMBS LA VILLE 2
55126161	08/11/25	CRIT ESPOIR U13	Poule O	VERNEUIL L'ETANG USM 1	CHATELET EN BRIE 1
55126242	08/11/25	CRIT ESPOIR U13	Poule P	C.P.S.P 2	ST GERMAIN LAVAL 1
55126339	08/11/25	CRIT FEMININS U9		ST THIBAUT FC 31	ESP FEMININ FC 31
55124219	08/11/25	CRIT FEMININS U13	Poule B	GRETZ TOURNAN 32	DAMMARTIN CS 2

DATE	FESTIFOOT	CLUB RECEVANT
08/11/25	U6/U7	MITRY COMPANS GOELLY
08/11/25	U6/U7	VAL D'EUROPE
08/11/25	U6/U7	LAGNY
08/11/25	U6/U7	VAIRES
08/11/25	U8/U9	BRIARD
08/11/25	U8/U9	COMBS LA VILLE
08/11/25	U8/U9	FONTAINEBLEAU
08/11/25	U8/U9	ESBLY
08/11/25	U8/U9	NANTEUIL
08/11/25	U8/U9	ANNET
08/11/25	U8/U9	FERRIERES
08/11/25	U8/U9	VAL DE France

08/11/25	U8/U9	PONTAULT PORT.
08/11/25	U8/U9	CHANGIS
08/11/25	U8/U9	NANDY

MATCH PERDU A L'EQUIPE RECEVANTE APRES UNE RECLAMATION :

***Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

RSG - Article 44.3 Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie après une réclamation de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe 2 du R.S.G. (80€) du District et match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant, sur la base du rapport d'un officiel désigné, le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre.

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE	€
54998583	08/11/25	CRIT. U13 à 11 Poule B	NOISIEL FA 31	V.F.F.A 77 31	80
54998698	08/11/25	CRIT. U13 à 11 Poule C	PAY DE FONTAINEBLEAU 31	SENART MOISSY 31	80

SUIVI FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (FMI)

RAPPEL IMPORTANT

La FMI doit être utilisée pour toutes les compétitions, y compris pour la Pratique Foot Animation.

Cette opération est à effectuer par le Correspondant FootClubs de votre Club.

Amende pour utilisateur FMI non renseigné pour chaque équipe engagée par le club

Week end des 15 et 16 novembre 2025			
15/11/25	Critérium Espoir U12	Frat. Sportive Esbly 21-Bucceenne 21	Amende 20 € - Frat. Sportive Esbly
15/11/25	Critérium Espoir U10	Etoile Sportive St Souplets 22 - Frat. Sportive Esbly 22	Amende 20 € - Frat. Sportive Esbly
15/11/25	Critérium Espoir U10	Etoile Sportive St Souplets 21 - Frat. Sportive Esbly 21	Amende 20 € - Frat. Sportive Esbly
16/11/25	Critérium Féminin U15	Fc de Rebais 1 – Claye Souilly Sports 1	Amende 20 € - Claye Souilly Sports
15/11/25	Critérium Espoir U12	Combs la Ville 21 – Ozouer le Voulgis Cs 21	Amende 20 € - Ozouer le Voulgis Cs
15/11/25	Critérium Espoir U12	Senart Moissy 25 – Cesson VSD 23	Amende 20 € - Cesson Vsd
15/11/25	<u>Critérium Fémin Seniors</u>	Us Vaires 77 1 – Moussy Neuf Esp 1	Amende 20 € - Moussy Neuf Esp.
15/11/25	Critérium Espoir U13	St Pathus Oissery 1 – Moussy Neuf Esp 1	Amende 20 € - Moussy Neuf Esp.
15/11/25	Critérium Espoir U13	Hericy Vulaines Samoreau Fc 1 – Bois le Roi 1	Amende 20 € - Bois le Roi FC.
15/11/25	Critérium Espoir U13	Bois le Roi 1 – Gatinais Val de Loing 1	Amende 20 € - Bois le Roi FC.
15/11/25	Critérium Espoir U10	Pays de Biere 21 – Bois le Roi 21	Amende 20 € - Bois le Roi FC
15/11/25	Critérium Espoir U13	La Plaine de France 1 – Lagny Messagers us 1	Amende 20 € - La Plaine de France
15/11/25	Critérium Espoir U11	Brie Fc 2 – La Plaine de France 1	Amende 20 € - La Plaine de France
15/11/25	Critérium Espoir U11	Moret Veneux 2 – Grande Paroisse 1	Amende 20 € - La Grande Paroisse
15/11/25	Critérium Espoir U9	Combs la Ville 31 – Savigny le Temple 31	Amende 20 € - Savigny Le Temple Fc

15/11/25	Critérium Espoir U12	Cs Meaux Academy 24 – Emerainville Fc 21	Amende 20 € - Emerainville Fc
15/11/25	Critérium Espoir U11	Claye Souilly Sports 4 – Emerainville Fc 21	Amende 20 € - Emerainville Fc
15/11/25	Critérium Espoir U10	Emerainville Fc 21 – Villeparisis Usm 23	Amende 20 € - Emerainville Fc
15/11/25	Critérium Espoir U9	St Thibault Fc 31 – F.C. Ozoir 77 31	Amende 20 € - St Thibault Fc
15/11/25	Critérium Féminin U11	Villeparisis Usm 1 – St Thibault Fc 1	Amende 20 € - St Thibault Fc
15/11/25	Critérium Espoir U13	Hericy Vulaines Samoreau 1 – Bois le Roi 1	Amende 20 € - Hericy Vulaines Samoreau Fc
15/11/25	Critérium Espoir U12	Us Avonnaise Football 21 – Champenois Mv 21	Amende 20 € - Champenois MV
15/11/25	Critérium Espoir U10	Olympique du Loing 21 – Champenois Mv 21	Amende 20 € - Champenois MV
15/11/25	Critérium Espoir U11	Ent S. Pays de Biere 1 – Champenois Mv 1	Amende 20 € - Champenois MV
15/11/25	Critérium Féminin Seniors	Portugaise de L'Ourcq de Mitry 1 – Servon Fc 1	Amende 20 € - Portugaise de l'Ourcq Mitry
15/11/25	Critérium Féminin U11	Gretz Tournan Sp. C. 1 – Entente Football Pays de Fontainebleau 1	Amende 20 € - Entente Football Pays de Fontainebleau
15/11/25	Critérium Féminin U15	Entente Football Pays de Fontainebleau 2 – Ponthierry 1	Amende 20 € - Entente Football Pays de Fontainebleau
15/11/25	Critérium Espoir U13	Asm Fertoise Football 1 – C.F. De Crouy sur Ourcq 1	Amende 20 € - C.F. de Crouy sur Ourcq
15/11/25	Critérium Espoir U11	Ferrieres en Brie U.S 23 – Champs Football Futsal 22	Amende 20 € - Champs Football Futsal club
15/11/25	Critérium Espoir U10	Bussy St Georges 23 – Champs Football Futsal 23	Amende 20 € - Champs Football Futsal club
15/11/25	Critérium Espoir U11	Ferrieres en Brie U.S 2 – Champs Football Futsal 2	Amende 20 € - Champs Football Futsal club
15/11/25	Critérium Espoir U10	Bussy St Georges 22 – Champs Football Futsal 21	Amende 20 € - Champs Football Futsal club
15/11/25	Critérium U9 Excellence	Cs Meaux Academy 31 – Brie Fc 31	Amende 20 € - Brie Fc
15/11/25	Critérium U9 Excellence	Cs Meaux Academy 32 – Brie Fc 32	Amende 20 € - Brie Fc
15/11/25	Critérium Espoir U11	F.C Cosmo 77 1 – Cs Meaux Academy Football 2	Amende 20 € - F.C. Cosmo 77
15/11/25	Critérium Espoir U12	Football Club Chauconin Football Neufmoutiers 21 – Etoile Sportive de St Souppets 21	Amende 20 € - Football Club Chauconin Football Neufmoutiers
15/11/25	Critérium Espoir U11	Trilport U.S. 2 - Football Club Chauconin Football Neufmoutiers 1	Amende 20 € - Football Club Chauconin Football Neufmoutiers

HORAIRES SPECIAUX

Le District rappelle aux clubs qu'en application de l'article 10 du R.S.G. du District. Tous les matchs de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle. En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées ci-dessous ne sont pas valables pour tous les matchs de la dernière journée pour toutes les catégories (les deux dernières journées en Seniors).

SC BRIARD (500615)

***CRIT. U13 à 11 Poule C – 12H00 été comme en hiver – accordé**

MOUROUX CS (514632)

***CRIT. ESPOIRS U13 Poule b – 10H00 été comme en hiver – accordé**

PAYS DE BIERE (553720)

***CRIT. ESPOIRS U10 Poule S – 10H00 été comme en hiver – accordé**

***CRIT. ESPOIRS U11 Poule AB – 10H00 été comme en hiver – accordé**

***CRIT. ESPOIRS U13 Poule L – 10H00 été comme en hiver – accordé**

***CRIT. FEMININS U15 Poule C – 10H00 été comme en hiver – accordé**

RETRAITS / FORFAITS GENERAUX

CLUBS	CATEGORIE	DIVISION	AMENDE
MITRY COMPANS GOELLY	CRIT. ESPOIRS U10	Poule C	57 €
POMMEUSE FARMOUTIERS 22	CRIT. ESPOIRS U10	Poule J	57 €

FORFAITS

MATCH 55130866 NANTEUIL LES MEAUX 21 – COUNTRY FC 21 CRIT. U10 EXC Poule G du 08/11/25

Lecture de la feuille de match

L'équipe de COUNTRY F ne s'est pas présentée

***1^{er} Forfait non avisé**

MATCH 55129843 BUCCEENNE AS 21 – MAGNY LE HONGRE 21 CRIT. ESPOIRS U10 Poule J du 08/11/25

Lecture de la feuille de match

L'équipe de MAGNY LE HONGRE ne s'est pas présentée

***1^{er} Forfait non avisé**

MATCH 55128138 OZOIR FC 77 2 – LE MEE SPORTS 5 CRIT. ESPOIRS 11 Poule Q du 08/11/25

Lecture de la feuille de match

L'équipe de LE MEE SPORTS ne s'est pas présentée

***1^{er} Forfait non avisé**

MATCH 55128475 C.P.S.P 2 – LE MEE SPORTS 4 CRIT. ESPOIRS 11 Poule T du 08/11/25

Lecture de la feuille de match

L'équipe de LE MEE SPORTS ne s'est pas présentée

***1^{er} Forfait non avisé**

MATCH 55122256 C.P.S.P 1 – PONTAULT COM. UMS 1 CRIT. ESPOIRS U13 du 08.11.25

Lecture de la feuille de match

L'équipe de PONTAULT COM. UMS ne s'est pas présentée

***1^{er} Forfait non avisé**

MATCH 55124332 COMBS LA VILLE CA 1 – ROISSY EN BRIE 1 CRIT. FEMININS U13 Poule C du 08/11/25

Lecture de la feuille de match

L'équipe de ROISSY EN BRIE ne s'est pas présentée

***1^{er} Forfait non avisé**

MATCH 55121560 AS ST MARD 1 – LAGNY MESSAGERS 1 CRIT. EXC U13 Poule A du 15/11/25

Lecture du courriel du club de LAGNY MESSAGERS avisant du forfait de son équipe

***1^{er} Forfait avisé**

MATCH 54691028 US VAIRES 77 40 – MOUSSY NEUF ES 40 CRIERIUM 55 ANS Poule A du 16/11/25

Lecture du courriel du club de MOUSSY NEUF ES avisant du forfait de son équipe

***1^{er} Forfait avisé**

MATCH 54791875 V.F.F.A 77 2 – LIEUSAIN 1 SENIORS D1 FEMININES du 15/11/25

Lecture du courriel du club de LIEUSAIN AS avisant du forfait de son équipe

***1^{er} Forfait avisé**

MATCH 55182228 QUINCY VOISINS 1 – ESP. FEMININ FC 1 COUPE 77 U15 FEMININ du 23/11/25

Lecture du courriel du club de L'ESP. FEMININ avisant du forfait de son équipe

L'équipe de QUINCY VOISINS est qualifiée pour le prochain tour

*** Forfait avisé**

MATCH 55059732 ASM FERTOISE FOOT 1 – NANGIS 1 COUPE 77 FUTSAL du 13/11/25

Lecture du courriel du club de NANGIS ES avisant du forfait de son équipe

L'équipe de ASM FERTOISE FOOT est qualifiée pour le prochain tour

*** Forfait avisé**

REPORTS / MODIFICATIONS D'HORAIRES – TERRAINS
CHAMPIONNATS / COUPES

Week-end du 15 et 16 novembre 2025

MATCH 55126389 SY THIBAUT FC 1 – MEAUX ACADEMY CS 1 CRIT. FEMININS U9 du 29/11/25

Demande de modification de date par FOOTCLUB du club de **MEAUX ACADEMY CS** pour disputer la rencontre le 29/11/25 au lieu du 15/11/25

ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION

MATCH 55123627 ESP. FEMININ FC 1 – MITRY COMPANS GOELLY CRIT. FEMININ U11 Poule A du 15/11/25

Demande d'inversion par courriel du club de **ESP. FEMININ FC** pour disputer la rencontre sur les installations de MITRY COMPANS GOELLY

Le match retour est automatiquement inversée

ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION

MATCH 55127571 DAMMATIN CS 2 – ST MARD 2 CRIT. ESPOIRS U11 Poule J du 15/11/25

Demande d'inversion par courriel du club de **DAMMARTIN CS** pour disputer la rencontre sur les installations de ST MARD

Le match retour est automatiquement inversée

ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION

MATCH 55127910 FC MONTHYON 1 – FCLPV 1 CRIT. ESPOIRS U11 Poule N du 15/11/25

Demande de modification de date par courriel du club de **MONTHYON FC** pour disputer la rencontre le 29/11/25 au lieu du 15/11/25

ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION

MATCH 55125992 GATINAIS VAL DE LOING 1 – PAYS DE BIERE 1 CRIT. ESPOIRS U13 Poule L du 15/11/25

Demande de modification de date par courriel du club de **GATINAIS VAL DE LOING** pour disputer la rencontre le 29/11/25 au lieu du 15/11/25

ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION

Week-end du 29 et 30 novembre 2025

MATCH 55122570 MONTEREAU 21 – DAMMARTIN 21 CRIT. U12 EXC Poule B du 15/11/25

Demande de modification de date par courriel du club de **DAMMARTIN CS** pour disputer la rencontre le 22/11/25 au lieu du 29/11/25

ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION

MATCH 55126763 US VAIRES 77 1 – CRECRY FC 1 CRIT. FEMININ SENIORS du 29/11/25

Demande de modification d'horaire par FOOTCLUB du club de **US VAIRES** pour disputer la rencontre à 19H00 au lieu de 17H30

ACCORD DU CLUB ADVERSE ET DE LA COMMISSION

CALENDRIERS

CRITERIUM FEMININS U13

- Poule C : retrait de PRESLES NE BRIE 1
- Poule D : Intégration de PRESLES EN BRIE 1 à partir du 29 novembre 2025



Commission Départementale d'Organisation des Compétitions

PROCÈS VERBAL du jeudi 20 novembre 2025

COMMISSION RESTREINTE

La Commission prend connaissance des dossiers qui lui sont soumis ainsi que des rapports y figurant.

Toute décision autre que celles liées à des faits disciplinaires ou de manquement à l'éthique (fraude), est susceptible d'appel devant le Comité Départemental d'Appel chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délais prévus dans les Règlements du District Titre IV, article 31.1.

*Tirages de Coupes

*Feuilles de Match Manquantes

*Reports/Modifications

*Obligations des Clubs

TIRAGES COUPES

Date de jeu :	11/01/2026 Tirage le 04/12/25	08/02/2026 Tirage le 15/01/26	08/03/2026 Tirage le (.....)	19/04/2026	14/05/2026
Coupe 77 Seniors	Cadrage 1/8 ^e		1/8 ^e de Finale	¼ de Finale	½ Finale
Coupe Comité Seniors	Cadrage 1/8 ^e		1/8 ^e de Finale	¼ de Finale	½ Finale
Coupe 77 U18	Tour 2	Cadrage 1/8 ^e	1/8 ^e de Finale	¼ de Finale	½ Finale
Coupe Comité U18	Cadrage 1/8 ^e		1/8 ^e de Finale	¼ de Finale	½ Finale
Coupe 77 U16	Cadrage 1/8 ^e		1/8 ^e de Finale	¼ de Finale	½ Finale
Coupe Comité U16	Cadrage 1/8 ^e		1/8 ^e de Finale	¼ de Finale	½ Finale
Coupe 77 CDM			1/8 ^e de Finale	¼ de Finale	½ Finale
Coupe Comité CDM			¼ de Finale		½ Finale
Coupe 77 Vétérans	Cadrage 1/8 ^e		1/8 ^e de Finale	¼ de Finale	½ Finale
Coupe Comité Vétérans	Cadrage 1/8 ^e		1/8 ^e de Finale	¼ de Finale	½ Finale
Coupe 77 +45 ANS			1/8 ^e de Finale	¼ de Finale	½ Finale
Coupe Comité +45 ANS			1/8 ^e de Finale	¼ de Finale	½ Finale

Date de jeu :	31/01/2026 Tirage le 04/12/25	07/03/2026 Tirage le (.....)	04/04/2026	02/05/2026
Coupe 77 U15		1/8 ^e de Finale	¼ de Finale	½ Finale
Coupe Comité U15		¼ de Finale		½ Finale
Coupe 77 U14	Cadrage 1/8 ^e	1/8 ^e de Finale	¼ de Finale	½ Finale
Coupe Comité U14	Cadrage 1/8 ^e	1/8 ^e de Finale	¼ de Finale	½ Finale

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

La Commission rappelle aux clubs que dans le cas de l'utilisation d'une feuille de match papier, les clubs ont obligation de faire parvenir au District l'original du document (Art. 13.2 du RSG)

***Les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre.**

ENVOI HORS DELAIS DE L'ORIGINAL DE LA FEUILLE DE MATCH OU DE SA COPIE DANS LES 48H

Article 44.- Feuilles de Match.

44.1 - Feuille de match non réglementaire ou en retard : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. du District Seine et Marne de Football.

44.3 - Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie dans les 48h, amende prévue à l'annexe 2.- 50€

N° MATCH	DATE	CATEGORIE	COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE	€

LA COMMISSION RECLAME POUR LA 1^{ERE} ET DERNIERE FOIS LA FEUILLE DE MATCH

***Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

NON ENVOI DE L'ORIGINAL DE LA FEUILLE DE MATCH OU DE SA COPIE DANS LES 48H

Article 44.- Feuilles de Match.

44.1 - Feuille de match non réglementaire ou en retard : amende fixée à l'annexe 2 du R.S.G. du District Seine et Marne de Football.

44.3 - Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie dans les 48h, amende prévue à l'annexe 2.- 50€

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS		EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE	€
54706008	15/11/25	U14	D4D	ST THIBAUT 22	MARLES 21	50€
53545604	16/11/25	VETERANS	D3A	COUNTRY F 31	AFPO 31	50€
Score transmis par l'arbitre officiel : 2-5						
55083662	16/11/25	SENIORS	CP COMITE	SERVON 3	CLAYE S.3	50€
Score transmis par l'arbitre officiel : 1-4						
55083655	16/11/25	SENIORS	CP COMITE	LOGNES 2	FONTAINEBLEAU 2	50€
Score transmis par l'arbitre officiel : 1-3						

MATCH PERDU A L'EQUIPE RECEVANTE APRES UNE RECLAMATION :

***Rappel : les 2 clubs doivent également faire parvenir le résultat de la rencontre**

RSG - Article 44.3 Non-envoi de l'original de la feuille de match ou de sa copie après une réclamation de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'annexe 2 du R.S.G. (80€) du District et match perdu par pénalité au club recevant, le club visiteur conservant, sur la base du rapport d'un officiel désigné, le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre.

N° MATCH	DATE	CATEGORIE -COMPETITIONS	EQUIPE RECEVANTE	EQUIPE VISITEUSE	€	
54681493	09/11/25	SENIORS	D4B	VFFA 77 3	ESBLY 1	80€
Score transmis par arbitre officiel & observateur : 3 – 2						
La Commission décide d'appliquer l'amende prévue à l'annexe 2 du Règlement Sportif (80€), de donner match perdu (-1 point ;0 but) à l'équipe recevante VFFA 77 3 , l'équipe visiteuse Esbly conservant le bénéfice des points acquis (0 point) et des buts marqués (2 buts) lors de la rencontre.						

PROBLEME SCORE

54704859	08/11/25	U15	D2B	COURTRY F 1	CRECY FC 2
12/11/25-Courriel du club de Crecy FC informant la Commission d'erreur concernant le score de la rencontre, Considérant que le club de Crecy précise que le score est de 5 à 0 et non 8 à 0 en faveur de Courtry F. Par ces motifs, Nous remercions donc le club de Courtry F de bien vouloir nous transmettre ces observations dans les meilleurs délais. ... » 17/11/25-Courriel du club de Courtry F. confirmant à la Commission que le score est bien de 8 buts à 0 en sa faveur. La FMI ayant été validée et clôturée par les 2 clubs Par ces motifs, la Commission entérine le résultat de la rencontre 8 buts à 0 en faveur de Courtry F.					

55084254	09/11/25	U18	CP 77	PAYS BIERES 21	CHAMPENOIS 21
10/11/25-Courriel du club de PAYS BIERES transmettant une feuille de papier à la Commission en raison d'un incident informatique. Considérant que le score mentionné sur la feuille de match peut prêter à confusion.					

Considérant que le club de Pays bières précise que le score est bien de 3 à 2 en faveur de Pays Bieres.
 Par ces motifs,
Nous remercions donc le club de Champenois de bien vouloir nous transmettre ces observations dans les meilleurs délais. ... »
 Le club de Champenois n'ayant pas transmis ces observations.
Par ces motifs, la Commission entérine le résultat de la rencontre 3 buts à 2 en faveur de Pays Bières.

PROBLEME FMI

54689283	16/11/25	+45 ANS	Poule D	BRIARD SC 35	COMBS 35	50€
19/11/25-Courriel du club de Briard Informant la Commission de l'impossibilité de transmettre la FMI, 19/11/25-Courriel transmis au club de Briard SC « Conformément à l'article 44.2 du Règlement Sportif Général , il est impératif que le club recevant transmette : • une photo de la composition des deux équipes immédiatement après leur validation, • puis, avant la clôture par l'arbitre, une photo du résultat final ainsi que des faits disciplinaires (avertissements, exclusions, etc.). Ces éléments sont nécessaires pour assurer la traçabilité et la régularité de la rencontre. Si la FMI a rencontré un incident technique avant le match, il convenait d'utiliser une feuille de match papier . Nous vous remercions donc de bien vouloir nous transmettre les documents manquants dans les meilleurs délais afin que le dossier puisse être régularisé. ... » Considérant que le club de BRIARD SC a répondu au courriel ci-dessus, en indiquant que le club de Combs confirmerait le résultat. En complément le club de Briard SC indique que la tablette était bien fonctionnelle avant et après la clôture de la FMI, et que la tentative de transmission à été faite le lendemain, ainsi que le mardi et le mercredi mais s'est soldé à chaque fois par un échec d'envoi. Par ces motifs, la Commission transmet le dossier à la Commission Statuts & Règlements						

REPORTS/MODIFICATIONS Toutes Compétitions District

Week-end du 22 et 23 novembre 2025

MATCH 54690548 REAU 35 – LESIGNY 35 +45 ANS-E du 23/11/2025

29/10/2025-Demande d'inversion Via FOOTCLUBS du club de **REAU** pour disputer la rencontre à Lésigny au lieu de Reau

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE LESIGNY

MATCH 54689902 BAGNEAUX N.35 – MISY VILLENEUVE 35 +45 ANS-F du 23/11/2025

16/11/2025-Demande d'inversion Via FOOTCLUBS du club de **BAGNEAUX** pour disputer la rencontre à Villeneuve la Guyarde au lieu de St Pierre les Nemours

EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE MISY VILLENEUVE

MATCH 53550258 MEAUX CS 22 – ENT CSD/OTHIS/ST PAT. 21 U18 D2A du 23/11/2025

17/11/2025 -Demande de modification de date par courriel du club de **OTHIS** pour disputer la rencontre le 22/11/2025 au lieu du 23/11/2025

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE MEAUX CS

MATCH 53549402 AVONNAISE 21 – VILLEPARISIS 21 U16 D1 du 23/11/2025

20/11/2025 (12h35) -Demande de modification de d'horaire via FOOTCLUBS du club de **AVONNAISE** pour disputer la rencontre à 14H30 au lieu de 13H00

Considérant l'article 10.3 du RSG

– En cas de demande de changement d'horaire par le club recevant avant le mardi soir précédant la rencontre, les horaires suivants seront validés directement par le District.

Si la demande intervient après le mardi, l'accord du club visiteur est demandé.

EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE VILLEPARISIS

MATCH 53550170 BAGNEAUX N. 21 – FONTAINEBLEAU 22 U16 D2C du 23/11/2025

03/11/2025-Demande d'inversion Via FOOTCLUBS du club de **BAGNEAUX** pour disputer la rencontre à Fontainebleau au lieu de St Pierre les Nemours

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE FONTAINEBLEAU

MATCH 54685195 CESSON VSD 22 – ENT. USCL FCE 21 U16 D3E du 23/11/2025

07/10/2025-Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **CESSON VSD** pour disputer la rencontre le 22/11/2025 à 17h30 au lieu du 23/11/2025 à 14h30

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE ENT USCL FCE

MATCH 53540781 MEAUX CS 1 – MAGNY FC 1 SENIORS D2A du 23/11/2025

19/11/2025 (17h08) -Demande de modification de d'horaire via FOOTCLUBS du club de **MEAUX CS** pour disputer la rencontre à 16H00 au lieu de 15H00

Considérant l'article 10.3 du RSG

– En cas de demande de changement d'horaire par le club recevant avant le mardi soir précédant la rencontre, les horaires suivants seront validés directement par le District.

Si la demande intervient après le mardi, l'accord du club visiteur est demandé.

EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE MAGNY FC

Week-end du 29 et 30 novembre 2025

MATCH 53547834 TORCY PVM 24 – SENART M. 23 U14 D2B du 29/11/2025

En raison de l'organisation de la rencontre de Coupe de France le samedi 29/11/2025, opposant l'équipe de Torcy 1 (National 3) et l'équipe du Stade de Reims évoluant en Ligue 2.

Par ces motifs, la Commission décide de reporter la rencontre au 13/12/2025

MATCH 53544183 MAISONCELLES 5 – HERICY 5 CDM D1 du 30/11/2025

13/11/2025-Demande d'inversion Via FOOTCLUBS du club de **MAISONCELLES** pour disputer la rencontre à Vulaines s/ seine au lieu de Maisoncelles

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB D'HERICY

MATCH 54685543 GATINAIS VL 21 – HERICY VS 21 U16 D3F du 30/11/2025

04/11/2025-Demande d'inversion Via FOOTCLUBS du club de **GATINAIS** pour disputer la rencontre à Vulaine s/ seine au lieu de Souppes s/ Loing

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB D'HERICY

Week-end du 06 et 07 décembre 2025

MATCH 54706377 BOMBONNAISE 21 – MELUN FC 24 U14 D4E du 06/12/2025

18/11/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **BOMBONNAISE** pour disputer la rencontre le 31/01/2026 au lieu du 06/12/2025

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE MELUN FC

MATCH 54685204 LE MEE 22 – LIEUSAIN 21 U16 D3E du 07/12/2025

18/11/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **LIEUSAIN** pour disputer la rencontre le 23/11/2025 au lieu du 07/12/2025

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE LE MEE

Week-end du 13 et 14 décembre 2025

MATCH 54696444 MAGNY FC 22 – PONTAULT UMS 22 U14 D3C du 14/12/2025

16/11/2025-Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **MAGNY** pour disputer la rencontre le 23/11/2025 à 11H00 au lieu du 14/12/2025 à 13H00

EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE PONTAULT UMS

MATCH 53544194 MAISONCELLES 5 – PONTIERRY 5 CDM D1 du 14/12/2025

13/11/2025-Demande d'inversion Via FOOTCLUBS du club de **MAISONCELLES** pour disputer la rencontre à St Fargeau Pontierry au lieu de Maisoncelles

EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE PONTIERRY

MATCH 54687637 OZOUER LE VOULGIS 31 – PROVINS MJC 31 VETERANS D4B du 14/12/2025

19/11/2025-Demande de modification de date via FOOTCLUBS du club de **PROVINS MJC** pour disputer la rencontre le 30/11/2025 au lieu du 14/12/2025

EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE OZOUER LE VOULGIS

MATCH 54385554 GATINAIS VL 21 – CPSP 22 U16 D3F du 14/12/2025

04/11/2025-Demande d'inversion Via FOOTCLUBS du club de **GATINAIS** pour disputer la rencontre à Provins au lieu de Souppes s/ Loing

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB DE CPSP

[Week-end du 17 et 18 janvier 2026](#)

MATCH 53546337 GATINAIS VL 31 – HERICY VS 31 VETERANS D3C du 18/01/2026

19/11/2025-Demande d'inversion Via FOOTCLUBS du club de **GATINAIS** pour disputer la rencontre à Vulaine s/ seine au lieu de Souppes s/ Loing

DEMANDE REFUSEE PAR LE CLUB D'HERICY

[Week-end du 07 et 08 février 2026](#)

MATCH 53548479 COUNTRY ACAD. 21 – MONTEREAU 22 U14 D3C du 07/02/2026

12/11/2025-Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **COUNTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre le 17/01/2026 à 17H15 au lieu du 07/02/2026 à 15h30

Avis favorable de la Commission, accord du club Dammarie FC pour le report de la rencontre du 17/01/2026 au 10/01/2026

EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE MONTEREAU

[Week-end du 14 et 15 février 2026](#)

MATCH 54689962 MISY VILLENEUVE 35 – BAGNEAUX N.35 +45 ANS-F du 15/02/2026

16/11/2025-Demande d'inversion Via FOOTCLUBS du club de **BAGNEAUX** pour disputer la rencontre à St Pierre les Nemours au lieu de Villeneuve la Guyarde

EN ATTENTE REPONSE DU CLUB DE MISY VILLENEUVE

[Week-end du 21 et 22 mars 2026](#)

MATCH 53548494 COUNTRY ACAD. 21 – BRIARD SC 22 U14 D3C du 21/03/2026

*19/11/2025-Demande de modification de date et d'horaire via FOOTCLUBS du club de **COUNTRY ACADEMIE** pour disputer la rencontre le 07/02/2026 à 17H15 au lieu du 21/03/2026 à 15h30

Avis favorable de la Commission, accord du club Dammarie FC pour le report de la rencontre du 17/01/2026 au 10/01/2026

Sous réserve de l'accord du club Montereau pour le report de la rencontre du 07/02/2026 au 17/01/2026

ACCORD DU CLUB DE BRIARD SC

OBLIGATIONS DES CLUBS

La Commission procède à un contrôle général de tous les clubs concernant les équipes obligatoires, Article 11.1 du RSG du District, Suite à ce contrôle, il s'avère que les clubs ci-dessous sont en infraction :

Extrait Article 39 bis RG FFF :

« ... Sauf dispositions particulières contraires, les ententes peuvent permettre aux clubs de satisfaire à l'obligation de présenter des équipes de jeunes dans les catégories concernées.

Dans ce cadre, le nombre d'équipes en entente devra, a minima, être supérieur à celui imposé au club disposant des obligations les plus élevées. À défaut, aucun des clubs de l'entente ne pourra être considéré comme respectant son obligation d'engagement. ... »

DAMMARIE CITY (560605)

La Commission,

Considérant que l'équipe 1 de DAMMARIE CITY évolue en Seniors D2C,

Considérant que les équipes premières seniors évoluant en Division Départementale 2 ont l'obligation d'engager :

- **2 équipes Seniors (Dimanche après-midi).**

- + 3 équipes de jeunes à 11 prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20
- ou 2 équipes de jeunes à 11 prises parmi les U14, U15, U16, U17, U18, U19 et U20
 - + 2 équipes de jeunes à effectif réduit.

Considérant que le club de DAMMARIE CITY dispose d'une équipe U20 évoluant en R3.

Considérant que le club de DAMMARIE CITY est en entente avec le club de SAVIGNY FC (Ent.Savigny Dam City) en U15 D2C et U14 D2C

Nombre de licencié :

U15 : 3

U14 :2 (Non valide)

U13 : 0

Considérant qu'après contrôle des licenciés il apparait que le club de DAMMARIE CITY ne dispose pas du nombre minimum de licenciés dans la catégorie U14,

Considérant que de ce fait l'équipe U14 ne peut être comprise dans les équipes obligatoires.

De plus, considérant qu'à ce jour (30/10/2025), le club de DAMMARIE CITY ne dispose pas des 2 équipes de jeunes à effectif réduit

Dit que le club de DAMMARIE CITY n'est pas en conformité et ne remplit pas les obligations pour évoluer en Seniors D2, le club doit :

- Soit engager 2 équipes de jeunes à effectif réduit
- Soit disposer du nombre minimum de licenciés dans la catégorie U14 (3 licenciés minimum en catégorie) (Entente)

Par ces motifs, la Commission laisse au club de DAMMARIE CITY jusqu'au 14 novembre 2025 pour se mettre en conformité. A défaut, le règlement sera appliqué (article 11.2 du RSG du District).

Considérant que, après contrôle du nombre minimum de licenciés dans la catégorie U14 (3 licenciés minimum en catégorie) (Entente).

Le club de Dammarie City s'étant mis en conformité dans le délai qui lui était imparti, celui-ci disposant à ce jour du nombre minimum de licenciés dans la catégorie U14.

La Commission, dit que le club de Dammarie City est bien en conformité

SITUATION FINANCIERE DES CLUBS **DISTRICT**

Considérant que lors de sa réunion du **10/07/2025**, le **Bureau du Comité Directeur du District a entériné le déclenchement du Relevé n°54 avec la planification, ci-après :**

- **édition du relevé le 30/06/2025**

- **échéance de paiement fixée au 01/09/2025**

- **limite de paiement avant application des dispositions réglementaires le 19/09/2025 à 12h00**

Considérant que le Comité Directeur du 24/09/2025 a pris connaissance de l'état des paiements du relevé arrêté au 30/06/2025, et a décidé de faire application des dispositions de l'article 3.5 du Règlement Sportif Général du District à l'encontre des clubs n'ayant pas régularisé leur situation financière à compter du 19/09/2025.

Pour mémoire, extrait de l'article 3.5 :

« ... La perte d'un point au classement pour chacune des rencontres de compétitions (Championnat et Coupes) programmées après expiration du nouveau délai accordé et jusqu'à régularisation de leur situation financière. Cette sanction sportive de retrait de point(s) est applicable à toutes les équipes Seniors (Masculines et Féminines, Libre, Futsal, Entreprise et Loisir) et Seniors-Vétérans du club débiteur évoluant dans un Championnat Régional ou Départemental. Pour le club n'ayant engagé que des équipes de jeunes, le retrait de point(s) est applicable aux équipes de la plus haute catégorie de jeunes engagées en compétitions officielles. La Commission d'Organisation compétente est chargée d'acter le nombre de points de pénalité qui sont infligés aux équipes des clubs concernés.

... »

La date d'effet de la sanction sportive a été fixé au 19/09/2025 par le District.

CLUB DE ESBLY (508334) :

Situation non régularisée au 20.11.2025

SENIORS D4B

Conformément aux dispositions de **ci-dessus**

Considérant qu'entre le 12/10/2025 et le 16/11/2025, le club n'avait pas régularisé sa situation,

Considérant que l'équipe Seniors 1 a eu 6 matchs programmés sur cette période :

- 12/10/2025 – Esbly 1 – Plessis Port 1
- 19/10/2025 - Esbly 1 – Nanteuil 2
- 26/10/2025 – Congissois 1 – Esbly 1
- 02/11/2025 – Ferrieres 1 – Esbly 1
- 09/11/2025 – VFFA 77 3 – Esbly 1
- 16/11/2025 – Esbly 1 – Pays Bieres 2

La Commission,

Fait application de la décision du Comité Directeur du District du 24/09/2025 et retire 6 points ferme au classement 2025/2026 à l'équipe de **ESBLY 1** évoluant en **SENIORS D4B**.



Commission Départementale des Délégués

PROCÈS VERBAL du Vendredi 10 Octobre 2025

Le procès-verbal du 10 Septembre 2025 a été approuvé à l'unanimité par les membres de la Commission

Président : Jean-Marc DENIS

Secrétaire de séance : Daniel CARDOUX

Présents : Patricia GUILIANI - Freddy BISMUTH - Éric OUCHENE - Patrick PHILIPPE

Excusés : Franck LE COURT - Mickael MAETZ

1/ Suivi des délégués stagiaires

Les nouveaux délégués stagiaires ont reçu leur formation théorique et ont démarré la formation pratique.

Djibril YATERA a décidé de ne pas poursuivre.

Yoann DARMANIN a décidé de ne pas continuer.

Les nouveaux documents mis en place permettent un bon suivi des délégués stagiaires.

Des entretiens sont en cours pour deux nouvelles candidatures.

2/ Rapports de matchs

La nouvelle trame de rapport de match est facilitatrice pour la rédaction.

La mise en place du drive partagé permet un meilleur suivi des rapports.

3/ Convocation

Un délégué sera convoqué dans les prochains jours pour des propos inappropriés envers un autre délégué concernant le déroulé d'un match.

4/ Tour de table

- Questions/Réponses



CALENDRIER FORMATIONS 2025-2026



FORMATIONS	DATES	LIEU	Nombre de pré-inscrit	Places restantes
Attestation Fédérale ETHIQUE et INTEGRITE	le 16/12/25	MONTRY	9	12

FORMATIONS OUVERTES D'OCTOBRE à DECEMBRE 2025



CHALLENGE 77 U10 - TOUR 2

SAMEDI 22/11/2025



POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E
DAMMARIE 11	MELUN 11	UMS PONTAULT 11	FONTAINEBLEAU 11	SAVIGNY 12
COMBS LA VILLE 11	CHATELET 11	LESGIGNY 11	LE MEE 15	VAUX LA ROCHETTE 11
GRETZ TOURNAN 12	GRETZ TOURNAN 13	USBPO 11	MOISSY 13	BOMBON 11
	OZOIR 11	NANDY 11	OLYMPIQUE DU LOING 11	GRETZ TOURNAN 11

POULE F	POULE G	POULE H	POULE I	POULE J
LIEUSAIN 11	OZOIR 12	MOISSY 12	DAMMARIE 12	MELUN 12
MOISSY 11	LE MEE 11	ROISSY EN BRIE 11	BRIARD 11	MORET VENEUX 11
UMS PONTAULT 12	CESSON 12	BOIS LE ROI 11	VARENNES 11	PAYS DE BIERES 11
SAVIGNY 11	DAMMARIE 13	CESSON 11		PONTHIERRY 11

POULE K	POULE L	POULE M	POULE N	POULE O
MONTEREAU 12	VAUX LA ROCHETTE 12	CHAMPS FFC 11	FERRIERES 11	COLLEGIEN 11
CPS PROVINS 11	MORMANT 11	TORCY 13	CLAYE 11	MCG 11
AVON 11	MONTEREAU 11	CHELLES 11	VILLEPARISIS 12	PONTAULT PORT 12
			MEAUX 11	

POULE P	POULE Q	POULE R	POULE S (29/11)	POULE T
CRECY FC 13	LOGNES 13	VAIRES 12	NANTEUIL 11	QUINCY 11
VAIRES 11	VILLEPARISIS 11	ST THIBAUT 11	ST SOUPPLETS 12	MEAUX 13
BUCEENNE 11	EMERAINVILLE 11	LAGNY 13	JOUARRE 11	FERTE SOUS JOUARRE 11
COUNTRY FOOTBALL 11	VAL D EUROPE 12	BRIE FC 11	TORCY 11	BREUILLOISE 11

POULE U	POULE V	POULE W	POULE X	POULE Y
DAMMARTIN 13	BUSSY FC 12	VAL DE France 13	VAL D EUROPE 13	CHELLES 13
VAL D EUROPE 11	DAMMARTIN 11	COULOMMIERS 11	LOGNES 11	LAGNY 11
MEAUX 12	PONTAULT PORT 11	VILLENY 11	DAMMARTIN 12	ST SOUPPLETS 11
ESBLY 11	OTHIS 11	CRECY FC 11	TRILPORT 11	VAL DE France 11

DEFI TECHNIQUE : DOUBLE 8

Poule de 3 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 2 rencontres de 25 minutes

Poule de 4 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 3 rencontres de 16 minutes

CHALLENGE IDF U11 -TOUR 2

SAMEDI 22/11/2025

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E
PRESLES 1	OZOIR 2	GRETZ TOURNAN 2	CESSON 3	PONTAULT UMS 1
MELUN 1	LE MEE 1	OZOIR 1	DAMMARIE 1	MARLES 1
LE MEE 2	ROISSY 2	CHEVRY 1	GUIGNES 1	CESSON 2
MOISSY 2	VAL DE L'YERRES 1		USBPO 1	

POULE F	POULE G	POULE H	POULE I	POULE J
MORMANT 1	NANDY 1	FONTAINEBLEAU 1	SAVIGNY 2	GRETZ TOURNAN 3
VERNEUIL 1	AVON 1	SAVIGNY 1	CESSON 1	MOISSY 1
MONTEREAU 2	PAYS DE BIERES 1	COMBS LA VILLE 1	PRESLES 2	MARLES 2
GUIGNES 2	MELUN 2	VARENNES 2	PONTAULT UMS 2	

POULE K	POULE L (29/11)	POULE M	POULE N	POULE O
FONTAINEBLEAU 2	VARENNES 1	MONTEREAU 1	PROVINS CPS 1	GRETZ TOURNAN 1
NANGIS 1	LA FORET 1	GOUAIX 1	JOUY YVRON 2	CESSON 4
MAROLLES 1	CHAMPENOIS 1	BRAYTOIS 1	FONTENAY TRESIGNY 1	JOUY YVRON 1
	VAUX LA ROCHELLE 1	EBNSP 1		

POULE P (29/11)	POULE Q	POULE R	POULE S	POULE T
ROISSY 1	PONTHIERRY 1	OTHIS 1	ST THIBAUT 1	TRILPORT 1
BRIARD 1	MORET VENEUX 1	MEAUX 3	TRILPORT 2	FERTE SOUS JOUARRE 2
MELUN 3	DAMMARIE 2	BRIE EST 1	COULOMMIERS 1	COUNTRY FOOTBALL 1
		TORCY 3	CS COUNTRY AC 1	BUSSY FC 1

POULE U	POULE V	POULE W	POULE X	POULE Y
FC LE PIN 1	VILLENY 1	MEAUX 4	MAGNY 1	TORCY 2
DAMMARTIN 3	CLAYE 2	VAL D EUROPE 1	BUSSY FC 2	VILLEPARISIS 1
BRIE FC 1	JOUARRE 1	APPO 2	VAL DE France 1	PONTAULT PORT 1
MCG 1	ST SOUPPLETS 1	FERTE SOUS JOUARRE 1		CHELLES 3

POULE Z	POULE AA	POULE AB	POULE AC	POULE AD
MCG 2	VAIRES 3	CHAMPS FFC 2	LAGNY 3	CLAYE 3
TORCY 1	LAGNY 1	VAIRES 1	CRECY FC 1	LOGNES 1
NANTEUIL 1	PLAINE DE France 1	MOUROUX 1	CHAMPS FFC 1	BREUILLOISE 1
CLAYE 1	CRECY 2	EMERAINVILLE 1	DAMMARTIN 1	DAMMARTIN 2

POULE AE	POULE AF
FERRIERES 1	VILLEPARISIS 2
VAL D EUROPE 2	MEAUX 1
CHELLES 1	VAL DE France 2
	COLLEGIEN 1

DEFI TECHNIQUE : DOUBLE 8

Poule de 3 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 2 rencontres de 25 minutes

Poule de 4 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 3 rencontres de 16 minutes



CHALLENGE IDF U11F SAMEDI 22/11/2025



POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E
MITRY COMPANS GOELLY 1	MEAUX 2	VAUX LA ROCHETTE 1	MOISSY 1	
VILLEPARISIS 1	GRETZ TOURNAN OZOIR 1	MELUN 1	DAMMARTIN ST PATHUS 1	
DAMMARTIN ST PATHUS 2	LOGNES 1	MONTEREAU 1	EFSSM 1	
MEAUX 1	ESPOIR FEMININ 1	ST THIBAULT TORCY 1	EFPF 1	
VFFA 1	VAIRES 1	MOISSY 2	VAL D'EUROPE FC 1	

DEFI TECHNIQUE : DOUBLE 8

Poule de 5 :

- 4 équipes qualifiées par poule
- 4 rencontres de 12 minutes (avec mi-temps)



CHALLENGE 77 U12- TOUR 2

SAMEDI 22/11/2025



POULE A (29/11)	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E
ROISSY 11	NANDY 12	MOISSY 12	LE MEE 12	VAUX LA ROCHETTE 11
LIEUSAIN 11	PONTAULT UMS 11	ROISSY 12	DAMMARIE 12	MOISSY 15
PONTAULT UMS 12	BRIARD 13	USBPO 11	USBPO 12	SAVIGNY 11
	SAVIGNY 12	PONTHIERRY 12	BOMBON 11	LE MEE 13

POULE F	POULE G	POULE H	POULE I	POULE J
PROVINS CPS 12	MORMANT 11	COMBS LA VILLE 11	MELUN 12	OZOIR 11
NANGIS 11	VARENNES 11	GRETZ TOURNAN 11	CHAMPENOIS 11	CESSON 11
VERNEUIL L'ETANG 11	MONTEREAU 12	PONTAULT UMS 13	OLYMPIQUE DU LOING 11	PONTAULT UMS 14
		LE MEE 14		

POULE K	POULE L	POULE M	POULE N	POULE O
MONTEREAU 11	BRIARD 11	PONTHIERRY 11	MAGNY 11	US TRILPORT 11
FONTAINEBLEAU 12	MELUN 13	NANDY 11	VAL DE France 12	MEAUX 15
AVON 11	VAUX LA ROCHETTE 12	EBNSP 11	ST PATHUS 11	AS CHELLES 11
	CPS PROVINS 11	GATINAIS 11		

POULE P	POULE Q	POULE R	POULE S	POULE T
ST MARD 11	NOISIEL FA 11	CRECY FC 12	CHELLES 12	US QUINCY V 11
CS CLAYE 12	CS MEAUX 12	FERTE SOUS JOUARRE 11	USM VILLEPARISIS 11	TORCY 13
ST SOUPPLETS 11	BUSSY FC 11	BUSSY FC 12	DAMMARTIN 12	COULOMMIERS B F 11
FC JOUARRE 11	VILLEPARISIS 14	VILLENY 11	CRECY FC 11	EMERAINVILLE 11

POULE U	POULE V	POULE W	POULE X	POULE Y
US LOGNES 11	FC LE PIN 11	ST THIBAUT FC 11	TORCY PVM 12	BRIE FC 11
VAL D EUROPE 14	VAL D'EUROPE FC 12	US VAIRES 77 12	VAL DE France 11	MITRY MORY CG 12
US LAGNY 11	CHAMPS FFC 11	COURTRY FOOTBALL 11	VILLEPARISIS 13	CS DAMMARTIN 11
REBAIS 11	LOGNES 12	CHAUCONIN 11	NANTEUIL 11	

DEFI TECHNIQUE : DOUBLE 8

Poule de 3 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 2 rencontres de 30 minutes (avec mi-temps)

Poule de 4 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 3 rencontres de 20 minutes



FESTIVAL U13 FOOT- TOUR 2

SAMEDI 22/11/2025



POULE A	POULE B (29/11)	POULE C	POULE D	POULE E
LESIGNY 1	ROISSY 1	COMBS LA VILLE 1	LE MEE 1	MORMANT 1
GRETZ TOURNAN 1	CHEVRY 1	BOIS LE ROI 1	FONTENAY TRESIGNY 1	GUIGNES 1
GUIGNES 2	LE MEE 2	MOISSY 2	MARLES 2	PROVINS CPS 2
VAL DE L'YERRES 2		PONTAULT UMS 2	PAYS DE BIERES 1	

POULE F (29/11)	POULE G	POULE H	POULE I	POULE J
VARENNES 1	PROVINS CPS 1	SAVIGNY 1	AVON 2	NANDY 2
FONTAINEBLEAU 1	JOUY YVRON 1	MELUN 2	MORET VENEUX 1	NANGIS 1
LONGUEVILLE 1	MAROLLES 2	MARLES 1	DAMMARIE 1	AVON 1
BRAYTOIS 1		CESSON 1		

POULE K	POULE L (29/11)	POULE M	POULE N	POULE O
PONTHIERRY 1	NANTEUIL 1	MOUSSY LE NEUF 1	OTHIS 1	JOUARRE 1
MORET VENEUX 2	LOGNES 1	ST MARD 1	BUSSY FC 1	FERRIERES 1
MAROLLES 1	REBAIS 1	VAIRES 3	AFPO 2	AFPO 1
PONTAULT UMS 1	VAL DE France 1	CS COUNTRY AC 1	BRIE FC 1	MEAUX 2

POULE P	POULE Q	POULE R
DAMMARTIN 2	THORIGNY 2	LAGNY 1
VAIRES 1	VAL D EUROPE 1	VILLEPARISIS 1
PLAINE DE France 1	COLLEGIEN 1	MOUROUX 2
VILLENY 1	CHELLES 1	DAMMARTIN 1

DEFI TECHNIQUE : DOUBLE 8

Poule de 3 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 2 rencontres de 30 minutes (avec mi-temps)

Poule de 4 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 3 rencontres de 20 minutes



FESTIVAL FOOT U13F SAMEDI 22/11/2025



POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E
VAIRES 1	DAMMARTIN ST PATHUS 2	VILLEPARISIS 1	PRESLES EN BRIE 1	DAMMARIE 1
MEAUX 2	MITRY COMPANS GOELLY 1	VAL D'EUROPE 1G	JOUARRE 1	NANGIS 1
VAUX LA ROCHETTE 1	MEAUX 1	COMBS LA VILLE 1	VAL D'EUROPE 1F	GRETZ TOURNAN OZOIR 1G
		EFSSM 3	LOGNES 1G	SENART MOISSY 2

POULE F	POULE G	POULE H	POULE I	POULE J
MELUN 1	ST THIBAUT TORCY 1	EFSSM 1G		
SENART MOISSY 1	DAMMARTIN ST PATHUS 1	GRETZ TOURNAN OZOIR 1F		
MONTEREAU 1	EFSSM 2	ROISSY EN BRIE 1		
LE MEE 1		VARENNES 1		

DEFI TECHNIQUE : DOUBLE 8

Poule de 3 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 2 rencontres de 30 minutes (avec mi-temps)

Poule de 4 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 3 rencontres de 20 minutes (sans mi-temps)



JOUR DE COUPE U10-U11 SAMEDI 22/11/2025



POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E
BRIARD 12	SERVON 2	MOISSY 3	LE MEE 12	LIEUSAIN 1
MELUN 4	ALLIANCE 77 11	MELUN 13	NANDY 12	GRETZ TOURNAN 14
ROISSY 12	MELUN 14	CHATELET 2	CHEVRY 2	OZOIR 3
GRETZ TOURNAN 4		OLYMPIQUE DU LOING 12	VAUX LA ROCLETTE 2	

POULE F	POULE G	POULE H	POULE I	POULE J
LESIGNY 1	SERVON 1	HVS 1	MORET VENEUX 2	VILLIERS ST GEORGES 1
LE MEE 14	GUIGNES 11	LE MEE 13	CHAMPENOIS 11	MAROLLES 2
PONTAULT UMS 3	BRIARD 2	COMBS LA VILLE 2	GATINAIS 1	LONGUEVILLE 2
VAL DE L'YERRES 2	PONTAULT UMS 13	NANDY 2	EBNSP 2	NANGIS 2

POULE K	POULE L	POULE M	POULE N	POULE O (29/11)
OLYMPIQUE DU LOING 1	CESSON 13	DAMMARIE 3	ARC EN CIEL 1	ST GERMAIN LAVAL 1
FONTAINEBLEAU 12	VERNEUIL 2	USBPO 12	NANGIS 11	PROVINS 12
LE MEE 4	AVON 12	LE MEE 5	MORMANT 2	LONGUEVILLE 1
GRANDE PAROISSE 1	LE MEE 3	SAVIGNY 3	PROVINS 2	OLYMPIQUE DU LOING 2

POULE P (29/11)	POULE Q (29/11)	POULE R	POULE S	POULE T
CHATELET 1	USBPO 2	MCG 12	CLAYE 4	VAL D EUROPE 3
EBNSP 11	BOIS LE ROI 1	VAIRES 2	VAL D EUROPE 14	VAL DE France 4
AVON 2	ALLIANCE 77 1	BUSSY FC 13	ST PATHUS 1	TORCY 12
		COSMO 1	NANTEUIL 2	NOISIEL FA 11

POULE U	POULE V	POULE W	POULE X	POULE Y
CHAMPS FFC 12	FERRIERES 2	BRIE FC 12	ST MARD 2	VAL DE France 14
VAIRES 13	COULOMMIERS 12	AFPO 1	CLAYE 13	VAIRES 4
ANNET 1	CHELLES 12	MCG 13	CONGISSOIS 1	FC LE PIN 11
			CHELLES 14	LAGNY 4

POULE Z	POULE AA	POULE AB	POULE AC	POULE AD
MAGNY 11	VILLENY 2	CHANGIS 1	VILLEPARISIS 13	PONTAULT PORT 2
THORIGNY 1	MEAUX 15	CRECY FC 12	CHELLES 4	CS COUNTRY AC 2
LOGNES 2	OTHIS 2	JOUARRE 2	MEAUX 5	LAGNY 12
QUINCY 12	CLAYE 12	QUINCY 1		

POULE AE	POULE AF	POULE AG (29/11)	POULE AH (29/11)	POULE AI
COULOMMIERS 2	BRIE FC 2	FERTE / JOUARRE 12	MONTHYON 1	POMMEUSE 11
POMMEUSE 1	BUSSY FC 3	CHANGIS 2	VILLEPARISIS 3	LAGNY 2
REBAIS 1	MEAUX 14	MAGNY 2	CHELLES 2	VAL DE FRANCE 12
MOUROUX 2	VAL DE France 3	ST SOUPPLETS 2	MCG 4	VAL D EUROPE 4

POULE AJ	POULE POULE AK	POULE AL
MEAUX 2	THORIGNY 2	CHAUCONIN 1
NOISIEL FA 1	LOGNES 12	POMMEUSE 2
TRILPORT 12	ST MARD 1	VILLEPARISIS 4
BUSSY 11	ESBLY 12	MCG 3

DEFI TECHNIQUE : DOUBLE 8

Poule de 3 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 2 rencontres de 25 minutes

Poule de 4 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 3 rencontres de 16 minutes



JOUR DE COUPE U12-U13 SAMEDI 22/11/2025



POULE A	POULE B (29/11)	POULE C	POULE D	POULE E
VAL DE L'YERRES 3	OZOUEUR LE VOULGIS 11	VAL DE L'YERRES 1	HVS 1	LE MEE 3
SERVON 12	NANGIS 2	OZOIR 13	ST GERMAIN LAVAL 1	OZOIR 12
MELUN 3	VILLIERS ST GEORGES 1	SAVIGNY 2	FONTAINEBLEAU 13	SERVON 11
GRETZ TOURNAN 12		BRIARD 12	OLYMPIQUE DU LOING 12	COMBS LA VILLE 2

POULE F (29/11)	POULE G	POULE H	POULE I (29/11)	POULE J
CESSON 12	CESSON 2	OLYMPIQUE DU LOING 1	CHATELET 11	JOUYN YVRON 2
ALLIANCE 77 11	GRETZ TOURNAN 13	DAMMARIE 13	VAUX ROCHETTE 13	LE MEE 15
NANDY 1	MOISSY 14	PONTHIERRY 2	MOISSY 3	MOISSY 13
	DAMMARIE 2	CHATELET 1		VARENNES 12

POULE K	POULE L	POULE M	POULE N	POULE O
GATINAIS 1	FONTENAY TRESIGNY 2	CONGISSOIS 11	ESBLY11	PONTAULT PORT 11
PONTHIERRY 13	LONGUEVILLE 2	DAMMARTIN 13	BUSSY FC 13	CHAMPS FFC 12
VARENNES 2	MELUN 14	TRILPORT 1	MCG 14	VAL DE France 13
		MCG 13	CHELLES 13	CHAMPS FFC 1

POULE P	POULE Q	POULE R	POULE S	POULE T
BUCEENNE 11	NOISIEL FA 1	ST PATHUS 1	CHANGIS 1	COLLEGIEN 11
ESBLY 1	VILLEPARISIS 12	THORIGNY 1	BRIE EST 11	BUCEENNNE 1
COULOMMIERS 12	BREUILLOISE 1	MCG 1	MEAUX 3	VAIRES 14
MEAUX 13	LAGNY 12	CS COUNTRY AC 11	ST MARD 2	MONTHYON 1

POULE U	POULE V	POULE W	POULE X (29/11)
ANNET 11	COULOMMIERS 2	MEAUX 14	MOUROUX 1
LAGNY 2	BRIE FC 12	MAGNY 1	VILLENVOY 12
VAIRES 13	CHANGIS 11	NANTEUIL 12	BRIE EST 1
CROUY 1	POMMEUSE 11	VAL D EUROPE 2	VAL D EUROPE 13

DEFI TECHNIQUE : DOUBLE 8

Poule de 3 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 2 rencontres de 30 minutes (avec mi-temps)

Poule de 4 :

- 2 équipes qualifiées par poule
- 3 rencontres de 20 minutes



Football d'Animation

Festifoot U6/U7 - Foot à 4

SAMEDI 29/11/2025

Club recevant	LESIGNY		OZOIR		COMBS LA VILLE	
	LESIGNY	4	OZOIR U6	3	COMBS U6	1
	EMERAINVILLE	2	LOGNES U6	3	LE MEE U6	4
	COLLEGIEN	4	CHELLES U6	3	VAUX U6	1
	CESSON U7	4	LIEUSAINT U6	3	MELUN U6	3
	SERVON	2			DAMMARIE U6	3
		16		12		12

Club recevant	GRETZ TOURNAN		PRESLES		BRIARD	
	GRETZ TOURNAN U6	2	PRESLES	3	BRIARD U7	3
	MOISSY U6	3	FONTENAY TRESIGNY	2	MOISSY U7	3
	SAVIGNY U6	2	COMBS U7	2	ROISSY U7	4
	MORMANT U6	2	LE MEE U7	4	ALLIANCE	2
	PONTAULT UMS U6	4	BOMBON U7	1	CHEVRY	2
	CESSON U6	3	NANGIS	3	VERNEUIL	2
		16		15		16

Club recevant	MORMANT		SAVIGNY		MELUN	
	MORMANT U7	2	SAVIGNY U7	1	MELUN U7	3
	GRETZ TOURNAN U7	3	OZOIR U7	3	PONTAULT U7	6
	PROVINS CPS	3	LIEUSAINT U7	3	OZOIR U7	3
	VILLIERS ST GEORGES	1	USBPO U7	2	USBPO U7	2
	NANDY	3	GUIGNES	4	OZOUER LE VOULGIS	2
	VAL DE L'YERRES	2	MARLES	1		
		14		14		16

Club recevant	HERICY VULAINES SAMOREAU		RCPF		MONTEREAU	
	HVS	1	RCPF	4	MONTEREAU	4
	GRANDE PAROISSE	1	OLYMPIQUE DU LOING	4	BRAYTOIS	2
	MAROLLES	2	VARENNES	4	CHAMPENOIS	2
	MORET VENEUX	3	ST GERMAIN LAVAL	2	EBNSP	2
	DAMMARIE	4	GATINAIS	2	LE CHATELET	3
	VAUX U7	3			BOIS LE ROI	2
		14		16		15

Club recevant	PONTIERRY		BRIE FC		DAMMARTIN	
	PONTIERRY U7	2	BRIE FC	4	DAMMARTIN	8
	PONTIERRY U6	2	VILLEPARISIS U6	4	VILLEPARISIS	6
	AVON	3	CS COUNTRY	4	LE PIN FC	2
	LA FORET	1				
	PAYS DE BIERES	2				
		10		12		16

Club recevant	CHELLES		MCG		NANTEUIL	
	CHELLES	6	MCG	6	NANTEUIL	3
	MEAUX	6	TRILPORT	4	OTHIS	4
			VAL D'EUROPE	6	MEAUX U6	3
					ST SOUPPLETS	4
		12		16		14

Club recevant	MOUSSY		ST MARD		CLAYE	
	MOUSSY	1	ST MARD	2	CLAYE	4
	MONTHYON	1	CONGISSOIS	2	PLAINE DE France	2
	CHAUCONIN	2	COURTRY FOOTBALL	2	THORIGNY	2
	ST PATHUS	3	VILLENY	3	BREUILLOISE	2
		7		9		10

Club recevant	NOISIEL		VAL DE France		CRECY FC	
	NOISIEL FA	3	VAL DE France U6	5	CRECY FC	3
	NOISIEL FA U6	3	COULOMMIERS U6	1	VAL DE FRANCE	5
	MITRY U6	3	ROISSY U6	2	POMMEUSE	4
	MAGNY	2	BRIARD U6	2	REBAIS	2
	ST THIBAUT	1				
		12		10		14

Club recevant	LAGNY		CHAMPS FFC		FERRIERES	
	LAGNY	5	CHAMPS FFC	4	FERRIERES	5
	COULOMMIERS	2	QUINCY	5	PONTAULT PORT	4
	BUSY FC	6	LOGNES	4	BRIE EST	1
	JOUARRE	3	BUCEENNE	1	ESBLY	1
		16		14		11

Club recevant	VAIRES					
	VAIRES	5				
	COSMO	2				
	AFPO	2				
	FERTE SOUS JOUARRE	3				
		12		0		0



Football d'Animation

Festifoot U8/U9 - Foot à 5

SAMEDI 29/11/2025

Club recevant	SERVON		PONTAULT UMS		ROISSY	
	SERVON	3	PONTAULT UMS	4	ROISSY U8	4
	COMBS U8	2	MELUN U9	3	MOISSY U8	4
	MELUN U8	3	NANDY U9	3	BRIARD U8	2
	NANDY U8	3	GRETZ TOURNAN U9	2	CESSON U8	2
		11		12		12

Club recevant	MOISSY		CESSON		LE MEE	
	MOISSY U9	2	CESSON U9	4	LE MEE U8	4
	LESIGNY	2	BRIARD U9	2	OZOIR U8	3
	GUIGNES	4	FONTENAY TRESIGNY	2	GRETZ TOURNAN U8	3
	DAMMARIE U9	2	VAL DE L'YERRES	3	SAVIGNY	2
	ROISSY U9	1	BOMBON	1		
	COMBS U9	1				
		12		12		12

Club recevant	LIEUSAIN		DAMMARIE		VAUX	
	LIEUSAIN	3	DAMMARIE U8	3	VAUX U9	1
	PONTAULT UMS	4	OLYMPIQUE DU LOING U8	3	OLYMPIQUE DU LOING U9	4
	ALLIANCE	3	VAUX U8	3	MAROLLES	2
	OZOUER LE VOULGIS	2	PAYS DE BIERES	3	EBNSP	3
		12		12		10

Club recevant	VARENNES		PROVINS		NANGIS	
	VARENNES	6	PROVINS	3	NANGIS	5
	AVON	3	MORMANT U8	3	MARLES	3
	GATINAIS	3	VILLIERS ST GEORGES	1	OZOIR U9	2
			VERNEUIL	1		
			GOUAIX	2		
			BRAYTOIS	2		
		12		12		10

Club recevant	LE CHATELET		BOIS LE ROI		CHAMPAGNE	
	LE CHATELET	2	BOIS LE ROI	3	CHAMPAGNE	2
	MONTEREAU	4	HVS	2	RCPF	4
	LE MEE	4	GRANDE PAROISSE	2	PONTHIERRY U9	1
	MORET VENEUX	2	USBPO U8	3	PONTHIERRY U8	3
			ST GERMAIN LAVAL	2	USBPO U9	1
		12		12		11

Club recevant	JOUY YVRON		MOUSSY		MEAUX	
	JOUY YVRON	2	MOUSSY	1	MEAUX	6
	PRESLES U8	2	MONTHYON	3	VAIRES	6
	LONGUEVILLE	2	CHAUCONIN	3		
	CHEVRY	2				
	PRESLES U9	2				
		10		7		12

Club recevant	BUSSY		OTHIS		VILLENVOY	
	BUSSY FC	6	OTHIS	4	VILLENVOY	3
	CLAYE	6	NANTEUIL	5	DAMMARTIN	8
			ST SOUPPLETS	5	BRIE FC	5
		12		14		16

Club recevant	TRILPORT		THORIGNY		FC LE PIN	
	TRILPORT	4	THORIGNY	2	FC LE PIN	2
	ST MARD	3	MEAUX	4	COURTRY FOOTBALL	2
	ST PATHUS	4	MCG	6	VILLEPARISIS	5
	ANNET	1			ESBLY	1
		12		12		10

Club recevant	COLLEGIEN		LOGNES		MAGNY	
	COLLEGIEN	4	LOGNES	8	MAGNY	3
	BREUILLOISE	4	CHELLES	7	PLAINE DE France	2
	CS COUNTRY ACADEMY	4			LAGNY	5
					EMERAINVILLE	2
		12		15		12

Club recevant	PONTAULT PORT		ST THIBAUT		VAL D'EUROPE	
	PONTAULT PORT	5	ST THIBAUT	1	VAL D'EUROPE	4
	VAL D'EUROPE	6	NOISIEL FA	5	CHAMPS FFC	4
			FERRIERES	4	VAL DE France	4
		11		10		12

Club recevant	COULOMMIERS		CHANGIS		QUINCY	
	COULOMMIERS	3	CHANGIS	2	QUINCY	4
	VAL DE France	4	COSMO	3	JOUARRE	5
	BRIE EST	1	FERTE SOUS JOUARRE	5	CRECY FC	3
	BUCEENNE	3				
		11		10		12

Club recevant	AFPO					
	AFPO	3				
	MOUROUX	3				
	REBAIS	2				
	POMMEUSE	5				
		13		0		0

Criterium U15 À 8 / Unique**261**

* Match lever de rideau

Poule Unique

Après-Midi P3

Journée 01 - Aller 29/11/2025					Journée 10 - Retour 28/03/2026				
59290.	...	15H30	55197875	Jouy Yvron Es 1	- Ferrieres Brie Usd 1	55197902	15H30	...	-...
59304.	...	15H30	55198114	F.C. Cosmo 77 1	- Coulommiers Brie F 1	55198130	15H30	...	-...
59305.	...		55198115	Non affecté	- Brie Est Foot. Club 1	55198131		...	-...
Journée 02 - Aller 06/12/2025					Journée 06 - Retour 14/03/2026				
59292.	...	15H30	55197877	Ferrieres Brie Usd 1	- Brie Est Foot. Club 1	55197889	15H30	...	-...
59306.	...	15H30	55198116	Coulommiers Brie F 1	- Jouy Yvron Es 1	55198123	15H30	...	-...
59307.	...		55198117	F.C. Cosmo 77 1	- Non affecté	55198124		...	-...
Journée 03 - Aller 17/01/2026					Journée 07 - Retour 14/02/2026				
59295.	...	15H30	55197880	Jouy Yvron Es 1	- F.C. Cosmo 77 1	55197892	15H30	...	-...
59308.	...	15H30	55198118	Brie Est Foot. Club 1	- Coulommiers Brie F 1	55198125	15H30	...	-...
59309.	...		55198119	Non affecté	- Ferrieres Brie Usd 1	55198126		...	-...
Journée 04 - Aller 24/01/2026					Journée 08 - Retour 21/03/2026				
59299.	...	15H30	55197884	F.C. Cosmo 77 1	- Brie Est Foot. Club 1	55197896	15H30	...	-...
59310.	...	15H30	55198120	Coulommiers Brie F 1	- Ferrieres Brie Usd 1	55198127	15H30	...	-...
59311.	...		55198121	Jouy Yvron Es 1	- Non affecté	55198128		...	-...
Journée 05 - Aller 07/02/2026					Journée 09 - Retour 11/04/2026				
59301.	...	15H30	55197886	Brie Est Foot. Club 1	- Jouy Yvron Es 1	55197898	15H30	...	-...
59302.	...	15H30	55197887	Ferrieres Brie Usd 1	- F.C. Cosmo 77 1	55197899	15H30	...	-...
59312.	...		55198122	Coulommiers Brie F 1	- Non affecté	55198129		...	-...